Recueil des Actes Administratifs

RAA - MARS

- MARS- 2005

SOMMAIRE

Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Tarn-et-Garonne
« MARS - 2005 » Parution le vendredi 11 Mars 2005

PREFECTURE DE TARN-ET-GARONNE 2

SECRETARIAT GENERAL 2

SERVICE DES MOYENS ET DE LA LOGISTIQUE 2

Bureau du courrier et de l'Information 2

Arrêté préfectoral n° 2005-312 du 9 mars 2005 donnant délégation de signature - Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales. 2

DIRECTION DES POLITIQUES DE L'ETAT ET DE L'UNION EUROPEENNE 5

Bureau de la coordination des politiques de l'Etat 5

Décision n° 20129 du 28 février 2005 relative à la commission départementale d'équipement commercial 5

Décision n° 20130 du 28 février 2005 relative à la commission départementale d'équipement commercial 6

SERVICES DECONCENTRES DEPARTEMENTAUX 6

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET 6

MISSION INTER-SERVICES DE L'EAU 6

Arrêté préfectoral (ddaf) n° 05-254 Installations, Ouvrages, Travaux et Activités soumis à autorisation au titre de la législation sur l'eau et les milieux aquatiques, Détournement d'un tronçon du ruisseau du « Miroulet », Commune de Bressols. 6

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES . 10

Arrêté (ddass) n° 82-ARH-05-01 du 4 mars 2005 fixant la dotation globale et les tarifs de prestations pour l'année 2005 pour la sectorisation psychiatrique infanto-juvénile Ingres à Montauban. 10

DIRECTION DEPARTEMENTALE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION 11

Arrêté préfectoral (DDTEFP) n° 01-2005 du 14 Janvier 2005 portant agrément qualité d'un organisme de services aux personnes. 11

Arrêté préfectoral (DDTEFP) n° 02-2005 du 28 février 2005 portant habilitant au titre de 2005 les organismes conseil dans le cadre de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise. 12

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION DE MIDI-PYRENEES 13

ARH/DM/40 13

ARH/DM/41 17

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE 20

PREFECTURE DE LA REGION MIDI-PYRENNEES 53

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE MIDI-PYRENEES 53

Arrêté préfectoral relatif à l'attribution de licences d'entrepreneurs de spectacles 53

Arrêté préfectoral de retrait de licence d'entrepreneur de spectacles 54

AVIS DE CONCOURS OU DE VACANCES DE POSTE 55

AVIS CONCOURS SUR TITRES DE TECHNICIEN DE LABORATOIRE 55

PREFECTURE DE TARN-ET-GARONNE

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DES MOYENS ET DE LA LOGISTIQUE

Bureau du courrier et de l'information

Arrêté préfectoral n° 2005-312 du 9 mars 2005 donnant délégation de signature - Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

La préfète de Tarn-et-Garonne

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;
Vu le décret n° 94-1046 du 6 décembre 1994 relatif aux missions et attributions des directions régionales et départementales des affaires sanitaires et sociales ;
Vu le décret du 9 Janvier 2004 portant nomination de Mme Anne-Marie CHARVET en qualité de préfète de Tarn-et-Garonne ;
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et département ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 04-1673 du 14 septembre 2004 donnant délégation de signature.
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de Tarn-et-Garonne ;

Arrête :

Article 1er : L'arrêté préfectoral n° 04-1673 du 14 septembre 2004 susvisé, est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Article 2 : Délégation de signature est donnée à Mlle Marie-Christine BRUNEL directrice départementale des affaires sanitaires et sociales du Tarn-et-Garonne, pour l'ensemble des correspondances, décisions ou actes relevant des missions de ce service à l'exception des attributions suivantes qui demeurent réservées à la signature du préfet :

1 - SANTÉ PUBLIQUE

- décisions d'octroi ou de retrait d'agrément, provisoire ou définitif, aux entreprises de transports sanitaires,

- décisions d'application de sanctions à ces mêmes entreprises après avis du sous-comité des transports sanitaires,

- décisions relatives à l'hospitalisation d'office des malades mentaux (sections II et III du livre 3 du code de la santé publique),

- décisions relatives aux créations, aux transferts et aux fermetures des officines de pharmacie et des laboratoires d'analyses médicales,

- décisions relatives aux créations et fermetures des laboratoires d'analyses médicales,

- décisions relatives aux mesures sanitaires exceptionnelles prises en cas d'urgence (article L. 17, section III, chapitre II, titre 1er, livre 1er du code de la santé publique),

- autorisations de conditionnement d'une eau minérale naturelle,

- autorisations ou déclarations pour toute autre activités susceptible de nuire à la qualité des eaux,

- agréments des établissements d'expérimentation animale,

- autorisations de dérogation à l'interdiction d'exploitation d'un débit de boissons alcooliques sur les stades et lieux où se pratiquent des sports, au profit des restaurants classés de tourisme intégrés à des installations sportives,

- autorisations de transfert de débits de boissons alcooliques dans certains hôtels de tourisme,

2 - <u>ÉTABLISSEMENTS</u>

- la saisine de la chambre régionale des comptes et du tribunal administratif au titre du contrôle de légalité des délibérations des établissements sociaux et médico-sociaux,

- les arrêtés de fixation des dotations globales et des tarifs de prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux,

- la notation des directeurs et la désignation de directeurs intérimaires des établissements de santé et sociaux publics,

- la nomination des praticiens hospitaliers à titre provisoire et des suppléants,

- les décisions relatives à la création, l'extension, la modification, l'autorisation et l'habilitation des établissements et services , sociaux et médico-sociaux,

- les décisions de fermeture administrative des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux au titre du contrôle des conditions de sécurité ou de salubrité,

3 - <u>MUTUELLES</u>

- les décisions liées aux créations, fusions, scissions, dissolutions et liquidations des mutuelles dont le siège social est implanté dans le département,

4 - <u>AUTRES DÉCISIONS ET CORRESPONDANCES</u>

- conventions passées au nom de l'État avec le département, une ou plusieurs communes, leurs groupements ainsi que leurs établissements,

- conventions attributives de subventions aux associations, dont le montant excède la somme de 46.000 €, seuil fixé à l'article 123 du code des marchés publics,

- attribution de subventions ou de prêts de l'État aux collectivités locales, aux établissements et organismes départementaux, communaux et intercommunaux,

- circulaires aux maires,

- toutes correspondances adressées aux cabinets ministériels (les autres correspondances étant sous le régime du sous-couvert),

- correspondances adressées aux présidents des assemblées régionale et départementale ainsi que les réponses aux interventions des parlementaires et des conseillers généraux,

- saisine des divers degrés de juridictions civiles et administratives, signature de mémoires devant ces mêmes juridictions.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mlle Marie-Christine BRUNEL, la délégation de signature qui lui est conférée par l'article 2 du présent arrêté, sera exercée par :

- Mme Jacqueline HATCHIGUIAN, inspecteur principal des affaires sanitaires et sociales.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement simultané de Mlle Marie-Christine BRUNEL et de Mme Jacqueline HATCHIGUIAN, la délégation de signature conférée par les articles 2 et 3, est exercée, pour les matières relevant de leurs compétences, par :

- service «établissements de santé, offre de soins» (E.S.O.S.)
Mlle Cécile MOREAU, inspecteur des affaires sanitaires et sociales,
délégation de signature est également conférée à Mlle Cécile MOREAU pour l'enregistrement des diplômes ;

-cellule de suivi des professions médicales et para-médicales
M. Louis-Jean BOLZE, inspecteur des affaires sanitaires et sociales ;

- service « handicap, personnes âgées » (H.P.A.)
Mme Anny GOUJAUD, inspecteur des affaires sanitaires et sociales,
délégation de signature est également conférée à Mme Anny GOUJAUD pour
l' enregistrement des diplômes ;

- service « ressources, communication et système d'information » (R.C.S.I.)
M. Patrick BRISSART, inspecteur « Responsable de l'Informatique et de l'Organisation » (R.I.O.)
délégation de signature est également conférée à M. Patrick BRISSART pour l'enregistrement des diplômes ;

- service « actions de santé » (A.S.)
Mme le docteur Marie-Claire DUBOIS et M. le docteur Ivan THEIS, médecins inspecteurs de santé publique,
délégation de signature est également conférée à Mme le Dr Marie-Claire DUBOIS et M. le Dr Ivan THEIS, pour l'enregistrement des diplômes ;

- service « santé-environnement » (S.E.)
M. Jean-Pierre GAYRAUD, ingénieur de génie sanitaire, ou en son absence,
Mme Dominique MONTAGNAC, ingénieur d'études sanitaires ;

- service «développement social et intégration» (D.S.I.)
Mme Elisabeth FOUET, conseillère technique en travail social ;

Article 5 : Délégation de signature est donnée à Mlle Marie-Christine BRUNEL pour exercer les pouvoirs d'ordonnateur secondaires des chapitres budgétaires du ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité.

Demeurent exclus de cette délégation les ordres de réquisition du comptable public et les décisions de passer outre aux avis défavorables du trésorier payeur général.

Article 6 : Le secrétaire général de la préfecture, la directrice départementale des affaires sanitaires et sociales du Tarn-et-Garonne et le trésorier payeur général de Tarn-et-Garonne, chacun en ce qui le concerne, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Tarn-et-Garonne.

Fait à Montauban, le 09 Mars 2005
Anne-Marie CHARVET

DIRECTION DES POLITIQUES DE L'ETAT ET DE L'UNION EUROPEENNE

Bureau de la coordination des politiques de l'Etat

Décision n° 20129 du 28 février 2005 relative à la commission départementale d'équipement commercial.

La commission départemental d'équipement commercial de Tarn-et-Garonne au cours de sa séance du 15 février 2005.

Décide :

Vu la demande enregistrée le 29 octobre 2004, présentée par M. Patrice BIBIENNE, représentant la société «EURL BIBIENNE», afin d'obtenir l'autorisation de créer une activité de vente de mobilier contemporain et tendance à l'enseigne «STORY», d'une surface de vente de 770 m², à MONTAUBAN,.route du Nord, zone Futuropole.
CONSIDERANT QUE :
La surface de vente est raisonnable et ne devrait pas déstabiliser le petit commerce traditionnel.
La complémentarité de cette création avec les activités voisines renforcera l'attractivité du pôle commercial existant.
A décider d'accorder l'autorisation sollicitée par la demande susvisée.
En conséquence, l'autorisation de créer une activité de vente de mobilier contemporain et tendance à l'enseigne «STORY», d'une surface de vente de 770 m², à MONTAUBAN, route du Nord, zone Futuropole est accordée à M. Patrice BIBIENNE, représentant la société «EURL BIBIENNE».

Fait à Montauban, le 8 mars 2005
Le secrétaire général,
Président de la commission départementale d'équipement commercial
Ivan BOUCHIER

Décision n° 20130 du 28 février 2005 relative à la commission départementale d'équipement commercial.

La commission départemental d'équipement commercial de Tarn-et-Garonne au cours de sa séance du 15 février 2005.

Décide :

Vu la demande enregistrée le 15 novembre 2004, présentée par M. Alexandre DE MAREUIL, représentant la société «SNC LIDL», afin d'obtenir l'autorisation d'extension de 362 m² pour atteindre 661 m² de surface de vente d'un supermarché de discount alimentaire à l'enseigne «LIDL», à MOISSAC,.52 avenue du Chasselas.
CONSIDERANT QUE :
Cette extension permettra un meilleur confort d'achat du consommateur et améliorera les conditions de travail des salariés.
Elle répond à la demande des consommateurs.
A décider d'accorder l'autorisation sollicitée par la demande susvisée.
En conséquence, l'autorisation d'extension de 362 m² pour atteindre 661 m² de surface de vente d'un supermarché de discount alimentaire à l'enseigne «LIDL», à MOISSAC, 52 avenue du Chasselas est accordée à M. Alexandre DE MAREUIL, représentant la société «SNC LIDL».

Fait à Montauban, le 8 mars 2005
Le secrétaire général,
Président de la commission départementale d'équipement commercial
Ivan BOUCHIER

SERVICES DECONCENTRES DEPARTEMENTAUX

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

MISSION INTER-SERVICES DE L'EAU

Arrêté préfectoral (ddaf) n° 05-254 Installations, Ouvrages, Travaux et Activités soumis à autorisation au titre de la législation sur l'eau et les milieux aquatiques, Détournement d'un tronçon du ruisseau du « Miroulet », Commune de Bressols.

La préfète de Tarn et Garonne

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L 211-1 à L 211-11, L 214-1 à L 214-10 et L 432-3 ;
Vu le code rural ;
Vu le code de l'expropriation et notamment les articles R 11-4 à R 11-14 ;
Vu le décret n° 62.1448 du 24 novembre 1962 relatif à l'exercice de la police des eaux ;
Vu le décret n° 93.742 du 29 mars 1993 modifié relatif aux procédures d'autorisation et de déclaration prévues par les articles L.214-1 à L.214-4 du code de l'environnement ;
Vu le décret n° 93.743 du 29 mars 1993 modifié relatif à la nomenclature des opérations soumises à autorisation ou à déclaration en application de l'article L.214-2 du code de l'environnement ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 04-2222 du 27 décembre 2004, donnant délégation de signature à monsieur Dominique MANDOUZE, ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts, directeur départemental de l'agriculture et de la forêt de Tarn-et-Garonne ;
Vu la demande présentée le 2 juillet 2004, par le GAEC Nalypom, représenté par monsieur CHIOTASSO, en vue d'obtenir l'autorisation de détourner le ruisseau du « Miroulet », commune de Bressols ;
Vu les plans et renseignements joints à la demande ;
Vu le rapport du commissaire enquêteur en date du 16 novembre 2004 établi à la suite de l'enquête publique qui s'est déroulée du 26 octobre au 9 novembre 2004 ;
Vu le rapport de la MISE en date du 24 décembre 2004;
Vu l'avis du conseil départemental d'hygiène en date du 11 janvier 2005;
Considérant que le projet d'arrêté préfectoral définitif statuant sur la demande susvisée a été communiqué au pétitionnaire le 11 février 2005 ;
Sur proposition du directeur départemental de l'agriculture et de la forêt ;

Arrête :

Article 1er : Objet de l'autorisation

Le GAEC Nalypom est autorisé à détourner le ruisseau du « Miroulet », commune de Bressols, dans les conditions prévues par le présent arrêté.

Article 2 : Nomenclature
Selon la nomenclature des opérations soumises à autorisation (A) ou à déclaration (D) en application de l'article L.214-2 du code de l'environnement, l'opération projetée se rapporte aux rubriques suivantes :

N° de la rubrique	Désignation	Régime
2.5.0	- Installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers d'un cours d'eau, à l'exclusion de ceux visés à la rubrique 2.5.5, ou conduisant à la dérivation ou au détournement d'un cours d'eau	A
2.5.4	- Installations, ouvrages, digues ou remblais d'une hauteur maximale supérieure à 0,5 m. au dessus du niveau naturel dans le lit mineur d'un cours d'eau ; surface soustraite supérieure ou égale à 1000m²	A
5.3.0	- Rejet d'eaux pluviales dans les eaux superficielles ou dans un bassin d'infiltration, la superficie totale desservie étant : 2° supérieure à 1 ha mais inférieure à 20ha	D

Article 3 : Caractéristiques des ouvrages
Conformément aux propositions du permissionnaire et aux plans et profils annexés à la demande, les aménagements suivants sont réalisés :
le déplacement du ruisseau du Miroulet d'environ 20m plus au nord : le nouveau lit d'une longueur de 155 ml a un profil en travers constant de 5m d'ouverture, 1m de large en fond, 2m de haut avec un talutage des berges à 45°. Son profil en long a une pente moyenne de 0.2%, entre un fond amont raccordé à la côte 90,5 NGF et un raccordement aval à 90,2 NGF.
La végétalisation des berges : pour assurer la stabilité des berges, une végétalisation de celles-ci sera effectuée par des techniques de génie végétal .
la réalisation d'une plate-forme par remblaiement:sur une surface de 2350 m2 à la cote 43,20 NGF.
la création de 2 bassins de rétention et de décantation étanches pour le traitement des eaux de lavage et de ruissellement avant le rejet dans le ruisseau : le grand bassin central a une capacité de 275 m3, l'autre bassin situé à l'aval a une capacité de 55 m3.

Article 4 : Les travaux seront exécutés avec le plus grand soin et conformément à toutes les règles de l'art.
Les ouvrages ou installations devront être régulièrement entretenus de manière à garantir le bon fonctionnement des dispositifs destinés à la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques ainsi que ceux destinés à la surveillance et à l'évaluation des prélèvements et déversements.

Article 5 : L'implantation des ouvrages et travaux doit prendre en compte les spécificités environnementales locales. Elle doit notamment ne pas être de nature à perturber sensiblement les zones du milieu terrestre comme aquatique, présentant un intérêt floristique et faunistique, et ne pas engendrer de perturbation significative du régime hydraulique du cours d'eau et de l'écoulement naturel des eaux susceptible d'aggraver le risque d'inondation à l'aval comme à l'amont.

Article 6 : Le permissionnaire établit un plan de chantier et un planning visant, le cas échéant, à moduler dans le temps et dans l'espace l'activité en fonction :
des conditions hydrodynamiques, hydrauliques ou météorologiques ;
de la sensibilité de l'écosystème et des risques de perturbation de son fonctionnement ; les travaux ne doivent notamment pas être de nature à détruire les zones de frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation ou de réserves de nourriture de la faune piscicole.
Ces documents doivent être transmis au service de la police des eaux avant la réalisation du chantier.

Article 7 : Dans le cas de mise en oeuvre de techniques végétales, les espèces végétales doivent être choisies parmi les espèces naturellement présentes sur les berges et les rives du cours d'eau, ou écologiquement adaptées (hélophytes, aulnes, saules...). Les plantations de végétation à système racinaire peu profond ne permettant pas une bonne stabilité de berges et pouvant entraîner des perturbations importantes de l'écoulement des eaux en cas de déracinement, notamment le peuplier, sont proscrites.

Article 8 : Les travaux et les ouvrages ne doivent pas créer d'érosion régressive ni de risques d'embâcles ni de perturbations significatives de l'écoulement des eaux à l'aval..
Le permissionnaire doit prendre toutes les précautions nécessaires afin de prévenir les pollutions accidentelles et les dégradations et désordres éventuels que les travaux ou l'ouvrage pourraient occasionner, au cours des travaux ainsi qu'après leur réalisation. Il doit en outre garantir une capacité d'intervention rapide de jour ou de nuit afin d'assurer le repliement des installations du chantier en cas de crue consécutive à un orage ou un phénomène pluvieux de forte amplitude.

Article 9 : Les eaux rendues à la rivière devront être dans un état de nature à ne pas apporter à la température ou à la pureté des eaux un trouble préjudiciable à la salubrité publique, à la santé des animaux qui s'abreuvent dans la rivière ou à la conservation du poisson La qualité des eaux du cours d'eau à l'aval du rejet, lors du rejet, doit être compatible avec les données fixées par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et avec les objectifs de qualité assignés à ce cours d'eau.

Article 10 : Les bassins de rétention seront curés au moins une fois par an et autant que de besoin , notamment pour l'enlèvement des déchets flottants.
Les produits de curage doivent être évacués et épandus conformément à la réglementation.

Article 11 : En cas d'incident lors des travaux, susceptible de provoquer une pollution accidentelle ou un désordre dans l'écoulement des eaux à l'aval ou à l'amont du site, le permissionnaire doit immédiatement interrompre les travaux ou l'incident provoqué et prendre les dispositions afin de limiter l'effet de l'incident sur le milieu et sur l'écoulement des eaux et afin d'éviter qu'il ne se reproduise. Il informe également, dans les meilleurs délais, le service chargé de la police de l'eau de l'incident et des mesures prises pour y faire face .

Article 12 : Le permissionnaire est tenu de laisser accès aux agents chargés du contrôle dans les conditions prévues à l'article L. 216-4 du code de l'environnement.

Article 13 : A la fin des travaux, le permissionnaire adresse au service de la police de l'eau un compte rendu de chantier qu'il aura établi au fur et à mesure de l'avancement de celui-ci, dans lequel il retrace le déroulement des travaux, toutes les mesures qu'il a prises pour respecter les prescriptions ci-dessus ainsi que les effets qu'il a identifiés de son aménagement sur le milieu et sur l'écoulement des eaux.

Article 14 : Le permissionnaire veille à ce que la dégradation éventuelle de son ouvrage ne représente pas de risques pour la sécurité publique au droit ou à l'aval de l'ouvrage, ni de risques de formation d'obstacles à l'écoulement des eaux, par effondrement ou transport de blocs solides, par exemple.
Le permissionnaire doit assurer un suivi attentif de l'évolution des végétaux et veiller à ce que leur croissance ne constitue pas d'obstacles à l'écoulement des eaux ni de risques d'embâcles. En cas d'utilisation de désherbants, le permissionnaire ne doit utiliser que les produits permettant de préserver la qualité des eaux. Les désherbants ne doivent pas être utilisés en période de hautes eaux, lorsqu'il y a risque de submersion des berges susceptible d'entraîner les produits directement dans le cours d'eau.

Article 15 : La responsabilité du permissionnaire demeure pleine et entière tant en ce qui concerne les dispositions techniques des ouvrages que leur mode d'exécution et leur entretien ultérieur.

Article 16 : La présente autorisation ne dispense en aucun cas le permissionnaire de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Article 17 : Le permissionnaire est tenu de se conformer à tous les règlements existants ou à intervenir sur la police, le mode de distribution et le partage des eaux et la sécurité civile.

Article 18 : Le permissionnaire ne peut prétendre à aucune indemnité ni dédommagement quelconque si, à quelque époque que ce soit, l'administration reconnaît nécessaire de prendre, dans les cas prévus aux articles L.211-3 et L.214-4 du code de l'environnement, des mesures qui le privent d'une manière temporaire ou définitive de tout ou partie des avantages résultant du présent arrêté.

Article 19 : Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 20 : La présente autorisation cesse d'avoir effet dans le cas où il s'écoulerait un délai de quatre ans sans que les ouvrages hydrauliques n'aient été réalisés.

Article 21 : L'administration se réserve le droit de fixer ultérieurement toutes nouvelles prescriptions rendues nécessaires dans l'intérêt de la santé, de la salubrité publique, de la sécurité publique, de l'alimentation en eau potable, de la population, de la conservation et du libre écoulement des eaux et de la protection contre les inondations, de la protection de la qualité ou de la diversité du milieu aquatique, sans que le permissionnaire puisse prétendre à aucune indemnité ou à aucun dédommagement.

Article 22 : Faute par le permissionnaire de se conformer dans le délai fixé aux dispositions prescrites, l'administration pourra prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître, aux frais du permissionnaire, tout dommage provenant de son fait, ou pour prévenir ces dommages dans l'intérêt de la salubrité ou de la sécurité publique ou des intérêts visés à l'article L.211-1 du code de l'environnement, sans préjudice de l'application des dispositions pénales en matière de police et de gestion des eaux.
Il en sera de même dans le cas où, après s'être conformé aux dispositions prescrites, le permissionnaire changerait ensuite l'état des lieux fixé par le présent règlement, sans y être préalablement autorisé, ou s'il ne maintenait pas constamment les ouvrages et dispositifs en bon état et n'assurait pas les travaux de contrôle et d'entretien nécessaires à leur bon fonctionnement.

Article 23 : Délais et voies de recours
Conformément aux dispositions de l'article L.211-6 du code de l'environnement, le présent arrêté peut être déféré à la juridiction administrative :
par les demandeurs ou exploitants, dans un délai de deux mois qui commence à courir le jour où ledit acte leur a été notifié ;
par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements dans un délai de quatre ans à compter de la publication ou de l'affichage dudit acte, ce délai étant, le cas échéant, prolongé jusqu'à la fin d'une période de deux années suivant la mise en activité de l'installation.

Article 24 : Exécution
Le sous-préfet de l'arrondissement de Castelsarrasin, le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt, le maire de Bressols, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché en mairie pendant une durée minimum d'un mois.

Fait à Montauban, le 23 février 2005,
P/Le préfet,
Par délégation
Le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt
Dominique MANDOUZE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

Arrêté (ddass) n° 82-ARH-05-01 du 4 mars 2005 fixant la dotation globale et les tarifs de prestations pour l'année 2005 pour la sectorisation psychiatrique infanto-juvénile Ingres à Montauban.

Vu l'ordonnance n° 96.346 du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée ;
Vu la loi n° 2004.1370 du 20 décembre 2004 de financement de la sécurité sociale pour 2005 ;
Vu le décret n°89.911 du 18 décembre 1989 relatif aux établissements privés à but non lucratif admis à participer au service public hospitalier ;
Vu le décret n° 90.359 du 11 avril 1990 relatif au contentieux de la tarification sanitaire et sociale et au conseil supérieur de l'aide sociale ;
Vu le décret n° 92.776 du 31 juillet 1992 modifié par le décret n° 97.1248 du 29 décembre 1997 relatif au régime budgétaire, financier et comptable des établissements de santé publics et privés financés par dotation globale ;
Vu le projet de budget 2005 présenté par l'association pour la sauvegarde des enfants invalides transmis le 25 octobre 2004 ;
Vu ma lettre du 23 novembre 2004 et la notification du budget primitif 2005 de ce jour relatives à la sectorisation psychiatrique infanto-juvénile confiée à l'A.S.E.I (C.M.P.P Ingres à Montauban) ;
Sur proposition du directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de Tarn-et-Garonne ;

Arrête :

Article 1er : La dotation globale de financement de la sectorisation psychiatrique infanto-juvénile Ingres
à Montauban (n° FINESS : 820002152) pour l'exercice 2005 est fixée à 202 851 €.

Article 2 : Les recours contentieux contre le présent arrêté doivent parvenir au secrétariat du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Bordeaux (D.R.A.S.S. Aquitaine - Espace Rodesse - 103 bis rue Belleville - B. P. 952 - 33063 Bordeaux cedex) dans le délai franc d'un mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles il a été notifié ou de sa publication pour les autres personnes.

Article 3 : Le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de Tarn-et-Garonne, le président de l'association pour la sauvegarde des enfants invalides sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de Tarn-et-Garonne.

Fait à Montauban, le 4 mars 2005
P/Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation
Et par délégation,
Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales
Marie-Christine BRUNEL

DIRECTION DEPARTEMENTALE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Arrêté préfectoral (DDTEFP) n° 01-2005 du 14 Janvier 2005 portant agrément qualité d'un organisme de services aux personnes.

La préfète du Tarn-et-Garonne,

Vu la Loi n° 96-63 du 29 janvier 1996 en faveur du développement des emplois de services aux particuliers (article L 129-1 et L 129-2 du Code du Travail)
Vu le Décret N° 96-562 du 24 juin 1996 pris pour l'application des articles L 129-1 et L 129-2 du Code du Travail, relatif à l'agrément des associations et des entreprises de services aux personnes .
Vu la circulaire DE/DSS n° 96-25 et DE/DAS n° 96/5O9 du 6 août 1996 relative au développement des emplois de services aux particuliers,
Vu l'article D 129-7 du Code du Travail modifié par le Décret n° 2004-613 du 25 juin 2004
Vu la demande d'agrément présentée par l'Association pour la Promotion de la Santé (APPS) à Castelsarrasin et les pièces produites,
Vu l'agrément simple 1/MID/476 obtenu par l'Association pour la Promotion de la Santé, le 4 mars 2004,
Vu l'avis favorable de la Direction de la Solidarité Départementale,
Sur proposition du Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,

Arrête :

Article 1er : L'association pour la Promotion de la Santé – APPS - dont le siège social est situé 34-36 Boulevard du 4 Septembre à Castelsarrasin, est agréée, conformément aux dispositions du 2e alinéa de l'article D 129-7 du Code du Travail modifié, en qualité de mandataire pour des prestations de services aux personnes dans le département du Tarn-et-Garonne jusqu'au 31 décembre 2005.

Le présent agrément sera renouvelé tacitement s'il n'est pas dénoncé avant le 15 Novembre de l'année en cours.

Article 2 : L'Association pour la Promotion de la Santé (APPS) à Castelsarrasin est agréée pour des prestations d'aide et d'accompagnement à domicile, pour les catégories d'usagers suivantes :
personnes âgées de plus de 70 ans
personnes dépendantes et/ou handicapées,

Article 3 : Le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de Tarn-et-Garonne.

Fait à Montauban, le 14 Janvier 2005
La préfète,
P/La préfète et par délégation,
Le Directeur Départemental du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,
P. BERTHAU

Arrêté préfectoral (DDTEFP) n° 02-2005 du 28 février 2005 portant habilitant au titre de 2005 les organismes conseil dans le cadre de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise.

La préfète de Tarn-et-Garonne

Vu la loi quinquennale n° 93.1313 du 20 décembre 1993, article 6, relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle.
Vu le décret n° 94.224 du 21 mars 1994 relatif à l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise
Vu le décret n° 94.225 du 21 mars 1994 relatif à l'aide à la création d'entreprise et modifiant le code du travail.
Vu l'arrêté du 5 mai 1994,
Vu le décret n° 2004-1004 du 23/09/04 portant la durée des chèques conseils post-création de 12 à 36 mois
Vu les articles R. 351.41 à R. 351.47 du code du travail.
Vu la délégation de signature n° 99-119 en date du 1er février 1999
Vu les demandes d'habilitations déposées.

Arrête :

Article 1er : Les organismes suivants :

01 – CATAC – 1070 Bd Blaise Doumerc à Montauban,
02 – CENTRE d'ECONOMIE RURALE,110 avenue Marcel Unal – 82000 Montauban
03 – CHAMBRE d'AGRICULTURE – 130 avenue Marcel Unal à Montauban
04 – CHAMBRE de COMMERCE et d'INDUSTRIE - 22, allées Mortarieu à Montauban,
05 – CHAMBRE de METIERS - 11, rue du Lycée à Montauban,
06 – CREER – Boutique de Gestion, 110 avenue Marcel Unal – 82000 Montauban
07 – SITE de PROXIMITE – St-Bernard – 82140 ST ANTONIN
08 – SCOP ENTREPRISES, 6 rue Bernard Ortet – 31500 Toulouse
09 – ACTION SUD CONSEIL, Société d'Expertise Comptable, 55 rue Voltaire – 82000 Montauban
10 – ALIZE Expert Comptable, 40 Avenue Gambetta – BP 443 – 82004 Montauban Cedex
11 – Thierry ALONSO, Expertise Conseil Canals, Expert Comptable, 583 Chemin de Sirech – 82170 Canals
12 – Cabinet Comptable Garonnais, 44 Bd Pierre Delbrel – 82200 Moissac
13 – Sarl DARGAM Expert, 70 Bd du Danemark, ZA Albasud – BP 163 – 82001 Montauban Cedex
14 – Cabinet DUPUIS RAVEL, 1220 Avenue de l'Europe – Albasud – 82000 Montauban
15 – Fédération Nationale des Agents Commerciaux, 22 chemin de la Ferranne, Estatens – 31600 Muret
16 – Fiducialre Occitane, Société d'Expertise Comptable, 4 avenue J. Calvet – 81600 Gaillac
17– CREACT'UP – M. HOLTZSCHERER Philippe – 56 avenue Gambetta – 82000 Montauban 82000 Montauban
18 – Cabinet Antoine HERAN, Route de Montauban – 82370 Corbarieu
19 – LABASTUGUE et Associés, 19 rue Henri Marre – 82000 Montauban
20 – LAFON Jacques, 11 rue L. Pasteur – 82000 Montauban

21 – LEPAREUX B. – BL Conseil – 305 Fonréal Bas – 82200 Moissac
22 – Cabinet MOULIS, BP 4 – 82201 Moissac Cedex
23 – SODECAF, 13 rue du Soleil, BP 1 - 82101 Castelsarrasin Cedex
24 – SODECAL, 407 Bd Alsace Lorraine – 82000 Montauban
25 – Sarl SOFIGECO, 2 rue de l'Amitié – BP 4 – 82101 Castelsarrasin Cedex

sont habilités à accepter les chèques-conseil dans le cadre de l'aide au chômeurs créateurs d'entreprise.

Article 2 : L'habilitation est accordée jusqu'au 31 décembre 2005

Article 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à Montauban, le 28 février 2005
La préfète,
P/La préfète et par délégation,
Le directeur départemental du travail de l'emploi et de la formation professionnelle,
P. BERTHAU

AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION DE MIDI-PYRENEES

ARH/DM/40

Le Directeur de l'Agence Régionale De l'Hospitalisation de Midi-Pyrénées

Vu le code de la santé publique,
Vu le code de la sécurité sociale et notamment ses articles L 165-1 à L 165-5 et R 165-1 à R 165-30,
Vu la loi N° 2004-1370 du 20 décembre 2004 de financement de la sécurité sociale pour 2005 (article 17.III) modifiant l'article 24 de la loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 pour 2004,
Vu l'arrêté du 27 octobre 2004 relatif à l'inscription des défibrillateurs cardiaques implantables et des sondes de défibrillation cardiaque au chapitre 4 du titre III de la liste des produits et prestations remboursables (LPP) prévue à l'article L. 165.1 du code de la sécurité sociale,
Vu la circulaire DHOS/DGS/DSS N° 2004-378 du 3 août 2004 relative à la procédure de fixation, de suivi et de révision, par les directeurs d'agence régionale de l'hospitalisation, de la liste des établissements de santé pour lesquels l'assurance maladie prend en charge les défibrillateurs cardiaques implantables (DCI) et les stimulateurs cardiaques implantables avec stimulation atrio-bi-ventriculaire pour resynchronisation dits « triple chambre »(STC) inscrits sur la liste des produits et prestations (LPP) prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale, en application de l'article 24 de la loi de finances de la sécurité sociale (LFSS) pour 2004,
Vu les demandes présentées par les établissements de santé,

Arrête :

Article 1er : La liste des établissements de santé pour lesquels l'assurance maladie prend en charge les défibrillateurs cardiaques implantables (DCI) et des sondes de défibrillation cardiaque inscrits sur la liste des produits et prestations (LPP) prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale est établie comme suit :

Centre Hospitalier Universitaire de TOULOUSE,
(les centres hospitaliers de MONTAUBAN, ALBI, CASTRES-MAZAMET et RODEZ passeront convention avec le Centre Hospitalier Universitaire selon des modalités techniques à définir),
Clinique Pasteur de TOULOUSE.

Article 2 : Les établissements de santé figurant sur cette liste doivent répondre aux conditions fixées par l'annexe I du présent arrêté.

Article 3 : Le directeur régional des affaires sanitaires et sociales et les directeurs départementaux des affaires sanitaires et sociales de la région sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil administratif de la préfecture de région et des départements auquel il s'applique et notifié aux directeurs des organismes d'assurance maladie.

Fait à Toulouse, le 22 février 2005
Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Midi-Pyrénées
P. GAUTHIER

ANNEXE I

Conditions pour l'inscription sur la liste des établissements de santé pour lesquels l'assurance maladie prend en charge les défibrillateurs cardiaques implantables (DCI)

1. Les établissements de santé figurant sur la liste fixée par le directeur de l'ARH doivent disposer des moyens suivants :
unité de stimulation cardiaque ;
laboratoire d'électrophysiologie diagnostique et interventionnelle ;
laboratoire d'hémodynamique et de cardiologie interventionnelle souhaitable ou, à défaut, une convention
doit être passée avec un établissement voisin ;
unité de soins intensifs cardiologiques, proche de la salle d'implantation ou, à défaut, une unité de réanimation proche de la salle d'implantation ; un cardiologue ou un réanimateur doit être présent dans l'unité 24 heures sur 24 ;
recours à la chirurgie et à l'anesthésie : l'implantation ou le remplacement de boîtiers placés dans une poche abdominale ou sous-costale nécessite une collaboration médico-chirurgicale et anesthésique dont les
conditions doivent être précisées par une convention écrite entre les deux équipes ;
pour les défibrillateurs cardiaques implantables avec stimulation atrio-biventriculaire pour resynchronisation dits « triple chambre », dans l'établissement ou à proximité, une coopération étroite est nécessaire entre l'équipe médicale assurant l'implantation et le suivi technique et un médecin cardiologue ayant une compétence particulière dans la prise en charge de l'insuffisance cardiaque, en particulier pour la discussion des indications et le suivi des patients. Les conditions de cette collaboration doivent être précisées par une convention écrite entre les parties ;

De plus, l'ensemble des activités associées à la mise en place des stimulateurs cardiaques triple chambre doivent être assurées, en particulier :
activités permettant la programmation optimale des appareils en sachant utiliser les techniques complémentaires éventuellement nécessaires, notamment échocardiographie-doppler, tests d'effort ;
consultations spécialisées organisées pour le suivi technique et clinique des patients implantés.

2. Les unités d'implantation des établissements de santé figurant sur la liste fixée par le directeur de l'ARH
doivent répondre aux conditions suivantes :

2. *a)* Disposer d'un personnel médical et paramédical comme suit :
personnel médical : l'équipe est dirigée par un cardiologue ayant satisfait aux critères de formation (cf. point 4) et comporte plusieurs médecins satisfaisant aux mêmes critères ;
personnel paramédical : outre le personnel habituel de la salle d'implantation, un infirmier ou une infirmière ayant reçu une formation spécifique d'un mois minimum, obligatoirement présent(e) au cours de l'intervention.

2. *b)* Disposer d'un environnement technologique comme suit :
salle d'implantation : salle d'opération ou salle d'électrophysiologie disposant des caractéristiques d'asepsie et de sécurité d'un bloc opératoire ;
équipement radiologique : au minimum un amplificateur de brillance disposant d'un champ compris entre 18 et 23 cm et une table avec plateau mobile ;
enregistreur multipiste possédant les spécifications suivantes ou une technologie plus évoluée :
6 voies, dont 3 sont réservées à l'enregistrement de l'ECG de surface. Les 3 autres sont munies de filtre passe-haut et passe-bas adaptés ;
vitesse de déroulement atteignant au moins 100 mm/s avec marqueur de temps ;
connexion à un écran de visualisation multitraces ;
liaison à un système de stockage des données ;
système de mesure du seuil de stimulation peropératoire, en tension et en durée, avec durée d'impulsion réglable ;
générateur de courant 50 Hz permettant l'induction des fibrillations ventriculaires éventuellement intégré au programmateur ;
système d'analyse des stimulateurs comportant un période-mètre sensible à la milliseconde et un fréquencemètre d'une sensibilité minimale de 0,1 coup/min., adapté à l'analyse des appareils double chambre ;
défibrillateur automatique externe muni de palettes (électrodes) adhésives, systématiquement à disposition lors de chaque implantation ;
programmateurs correspondant aux différents types d'appareils couramment implantés et surveillés dans l'unité d'implantation ;
matériel de réanimation permettant de faire face à toutes les complications pouvant survenir et dont le bon fonctionnement est vérifié avant chaque intervention : défibrillateur externe, stimulateurs cardiaques externes, fluides (oxygène, aspiration), console de réanimation, matériel d'intubation et de ventilation ;
et en plus, pour les défibrillateurs triple chambre :
. possibilité de réaliser des angiographies sélectives du sinus coronaire et de mémoriser les images ;
. équipement radiologique : l'amplificateur de brillance doit permettre de pratiquer des vues obliques.

2. *c)* Justifier d'une activité de l'unité d'implantation :
nombre minimal d'implantations (primo-implantations et remplacements de boîtiers confondus), par an et pour l'unité :
. 100 implantations de stimulateurs (et 30 par opérateur dans l'unité) ;
. 50 implantations de défibrillateurs (et 25 par opérateur dans l'unité). Ce critère doit être atteint dans les trois ans suivant le début de l'activité pour une nouvelle unité d'implantation ; 100 procédures d'électrophysiologie diagnostique ; 50 procédures d'ablation endocavitaire (hors ablation de jonction auriculo-ventriculaire) ; assurer une astreinte de rythmologie 24 h/24 d'un médecin satisfaisant aux critères de formation (cf. point 4) ; être à même d'implanter et de suivre tous les types de stimulateurs et de défibrillateurs actuellement disponibles conformément aux indications établies pour chaque type d'appareil.

2 *d)* L'unité doit s'engager à participer aux actions d'évaluation, notamment :
constituer un fichier des patients permettant la conservation des données relatives à l'indication de l'appareillage (avec les éléments cliniques et paracliniques qui ont permis de l'établir), au matériel implanté et à la programmation initiale. Ce fichier doit être accessible 24 heures sur 24 ;
remplir systématiquement une carte européenne à chaque implantation ;
participer au protocole commun d'étude de suivi des défibrillateurs cardiaques implantables.

3. Les praticiens formés à la technique d'implantation doivent répondre aux exigences suivantes :

être cardiologue qualifié ;
avoir une compétence reconnue en électrophysiologie diagnostique et interventionnelle et en stimulation cardiaque (diplômes inter-universitaires de stimulation cardiaque et de rythmologie ou équivalence de ces diplômes reconnue par l'Université) ;
avoir une formation spécifique à l'usage des défibrillateurs cardiaques implantables (expérience de deux ans d'implantation des stimulateurs cardiaques en tant que premier opérateur, puis participation à trente interventions sur des défibrillateurs cardiaques implantables comme opérateur au cours de sa formation) ;
pour l'implantation des défibrillateurs cardiaques triple chambre, avoir la connaissance de la technique de re-synchronisation cardiaque, en particulier pour l'implantation des sondes de stimulation ventriculaire gauche.

4. L'indication de l'implantation d'un défibrillateur implantable doit être posée par deux cardiologues, dont l'un au moins a une formation et une expérience telles que décrites au point 3. Ce dernier doit en outre entretenir cette compétence en exerçant dans une unité répondant à l'ensemble des critères énoncés aux points 1 à 4.

Indications de prise en charge des DCI simple chambre : la prise en charge est assurée dans la prévention de la mortalité cardiaque par trouble du rythme ventriculaire dans les indications suivantes :

antécédent d'arrêt cardiaque par fibrillation ventriculaire ou tachycardie ventriculaire sans cause aiguë ou réversible ;
tachycardie ventriculaire non soutenue avec séquelle d'infarctus et fraction d'éjection ventriculaire gauche < ou égal à 35 % et tachycardie ventriculaire déclenchable sous traitement médical ;
tachycardie ventriculaire soutenue spontanée symptomatique sur cardiopathie avec altération de la fonction contractile ;
maladie génétique à haut risque de mort subite par fibrillation ventriculaire sans aucun traitement efficace connu ;
syncope(s) de cause inconnue avec tachycardie ventriculaire soutenue ou fibrillation ventriculaire déclenchable ;
tachycardie ventriculaire soutenue mal tolérée chez un patient en attente de transplantation cardiaque.

Les indications spécifiques aux défibrillateurs ventriculaires simple chambre sont :
absence d'indication reconnue de stimulation cardiaque définitive ;
indication de stimulation cardiaque définitive monochambre ventriculaire.

Indications de prise en charge des DCI double chambre:
La prise en charge est assurée dans la prévention de la mortalité cardiaque par trouble du rythme ventriculaire dans les indications suivantes :
antécédents d'arrêt cardiaque par fibrillation ventriculaire ou tachycardie ventriculaire sans cause aiguë ou réversible ;
tachycardie ventriculaire non soutenue avec séquelle d'infarctus et fraction d'éjection ventriculaire gauche < ou = à 35 % et tachycardie ventriculaire déclenchable sous traitement médical ;
tachycardie ventriculaire soutenue spontanée symptomatique sur cardiopathie avec altération de la fonction contractile ;
maladie génétique à haut risque de mort subite par fibrillation ventriculaire sans aucun traitement efficace connu ;
syncope(s) de cause inconnue avec tachycardie ventriculaire soutenue ou fibrillation ventriculaire déclenchable ;
tachycardie ventriculaire soutenue mal tolérée chez un patient en attente de transplantation cardiaque.

Les indications spécifiques aux défibrillateurs ventriculaires double chambre sont :
A. Présence d'une indication conventionnelle de stimulation cardiaque définitive atriale ou double chambre :
. trouble de conduction auriculo-ventriculaire ;
. ou dysfonction sinusale spontanée ou induite par le traitement médical associé.

B. Détection appropriée du trouble du rythme traité par le défibrillateur nécessitant une détection double chambre.

Indications de prise en charge des DCI stimulation (stim.) atrio-bi-ventriculaire pour resynchronisation dit « triple chambre »
La prise en charge est assurée en prévention de la mortalité cardiaque par trouble du rythme ventriculaire dans les indications suivantes :
antécédents d'arrêt cardiaque par fibrillation ventriculaire ou tachycardie ventriculaire sans cause aiguë ou réversible ;
tachycardie ventriculaire non soutenue avec séquelle d'infarctus et fraction d'éjection ventriculaire gauche < ou = à 35 % et tachycardie ventriculaire déclenchable sous traitement médical ;
tachycardie ventriculaire soutenue spontanée symptomatique sur cardiopathie avec altération de la fonction contractile ;

maladie génétique à haut risque de mort subite par fibrillation ventriculaire sans aucun traitement efficace connu ;
syncope(s) de cause inconnue avec tachycardie ventriculaire soutenue ou fibrillation ventriculaire déclenchable ;

tachycardie ventriculaire soutenue mal tolérée chez un patient en attente de transplantation cardiaque, chez les patients nécessitant une resynchronisation cardiaque par stimulation atrio-bi-ventriculaire en cas d'insuffisance cardiaque sévère (classes III-IV de la NYHA) malgré un traitement médical optimal, chez des patients en rythme sinusal, avec complexes QRS > 120 ms sur l'ECG, fraction d'éjection ventriculaire gauche < ou = à 35 % et diamètre télédiastolique ventriculaire gauche > 27 mm/m2 de surface corporelle.

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Midi-Pyrénées,
P. GAUTHIER

ARH/DM/41

Le Directeur de l'Agence Régionale De l'Hospitalisation de Midi-Pyrénées

Vu le code de la santé publique,
Vu le code de la sécurité sociale et notamment ses articles L 165-1 à L 165-5 et R 165-1 à R 165-30,
Vu la loi N° 2004-1370 du 20 décembre 2004 de financement de la sécurité sociale pour 2005 (article 17.III) modifiant l'article 24 de la loi n° 2003-1199 du 18 décembre 2003 pour 2004,
Vu l'arrêté du 27 octobre 2004 relatif à l'inscription des stimulateurs cardiaques implantables avec stimulation atrio-bi-ventriculaire pour resynchronisation, dits « triple chambre » au chapitre 4 du titre III de la liste des produits et prestations remboursables (LPP) prévue à l'article L. 165.1 du code de la sécurité sociale,
Vu la circulaire DHOS/DGS/DSS N° 2004-378 du 3 août 2004 relative à la procédure de fixation, de suivi et de révision, par les directeurs d'agence régionale de l'hospitalisation, de la liste des établissements de santé pour lesquels l'assurance maladie prend en charge les défibrillateurs cardiaques implantables (DCI) et les stimulateurs cardiaques implantables avec stimulation atrio-bi-ventriculaire pour resynchronisation dits « triple chambre »(STC) inscrits sur la liste des produits et prestations (LPP) prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale, en application de l'article 24 de la loi de finances de la sécurité sociale (LFSS) pour 2004,
Vu les demandes présentées par les établissements de santé,

Arrête :

Article 1er : La liste des établissements de santé pour lesquels l'assurance maladie prend en charge les stimulateurs cardiaques implantables avec stimulation atrio-biventriculaire pour re-synchronisation dits « triple chambre » (STC) inscrits sur la liste des produits et prestations (LPP) prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale est établie comme suit :

- Centre Hospitalier Universitaire de TOULOUSE,
(les centres hospitaliers de MONTAUBAN, ALBI, CASTRES-MAZAMET et RODEZ passeront convention avec le Centre Hospitalier Universitaire selon des modalités techniques à définir),
- Clinique Pasteur de TOULOUSE.

Article 2 : Les établissements de santé figurant sur cette liste doivent répondre aux conditions fixées par l'annexe I du présent arrêté.

Article 3 : Le directeur régional des affaires sanitaires et sociales et les directeurs départementaux des affaires sanitaires et sociales de la région sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil administratif de la préfecture de région et des départements auquel il s'applique et notifié aux directeurs des organismes d'assurance maladie.

Fait à Toulouse, le 22 février 2005
Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Midi-Pyrénées
P. GAUTHIER

ANNEXE I

Conditions pour l'inscription sur la liste des établissements de santé pour lesquels l'assurance maladie prend en charge les stimulateurs cardiaques implantables avec stimulation atrio-biventriculaire pour re-synchronisation dits « triple chambre » (STC)

Les établissements de santé figurant sur la liste fixée par le directeur de l'ARH doivent disposer des moyens suivants :

Dans l'établissement :
recours à la chirurgie et à l'anesthésie : l'implantation ou le remplacement des boîtiers nécessite une collaboration médico-chirurgicale dont les conditions doivent être précisées par une convention écrite entre les deux équipes ;
unité de soins intensifs cardiologiques ou, à défaut, une unité de réanimation proche de la salle d'implantation : un cardiologue ou un réanimateur doit être présent 24 heures sur 24 ;

Dans l'établissement ou à proximité :
une coopération étroite est nécessaire entre l'équipe médicale assurant l'implantation et le suivi technique et un médecin cardiologue ayant une compétence particulière dans la prise en charge de l'insuffisance cardiaque, en particulier pour la discussion des indications et le suivi des patients. Les conditions de cette coopération doivent être précisées par une convention écrite entre les parties.

Les unités d'implantation de l'établissement de santé figurant sur la liste fixée par le directeur de l'ARH doivent répondre aux conditions suivantes :

2 .*a)* Disposer d'un personnel médical et paramédical comme suit :
personnel médical : l'équipe est dirigée par un cardiologue ayant satisfait aux critères de formation définis au point 3 ci-après et comporte plusieurs médecins satisfaisant aux mêmes conditions ;
personnel paramédical : le personnel de la salle d'implantation et un infirmier ou une infirmière ayant reçu une formation spécifique d'un mois minimum, obligatoirement présent(e) au cours de l'intervention.

2. *b)* Disposer d'un environnement technologique pour l'implantation et le réglage des appareils comme suit :
salle d'implantation : salle d'opération ou salle d'électrophysiologie disposant des caractéristiques d'asepsie et de sécurité d'un bloc opératoire ;
équipement radiologique : amplificateur de brillance disposant d'un champ compris entre 18 et 23 cm, avec arceau mobile permettant de pratiquer des vues obliques ; table avec plateau mobile ;
possibilité de réaliser des angiographies sélectives du sinus coronaire et de mémoriser les images ;
enregistreur multipiste possédant les spécifications suivantes, ou une technologie plus évoluée :
six voies, dont trois sont réservées à l'enregistrement de l'ECG de surface ; les trois autres sont munies de
filtres passe-haut et passe-bas adaptés ;
la vitesse de déroulement doit atteindre au moins 100 mm/s avec marqueur de temps ;
connexion à un écran de visualisation multitraces ;
liaison à un système de stockage des données ;
système de mesure du seuil de stimulation peropératoire, en tension et en durée, avec durée d'impulsion
réglable ;
programmateurs correspondant aux différents types d'appareils implantés et surveillés dans le centre.

2. *c)* Assurer l'ensemble des activités associées à la mise en place des stimulateurs cardiaques triple chambre, en particulier :
activités permettant la programmation optimale des appareils en sachant utiliser les techniques complémentaires éventuellement nécessaires, notamment échocardiographie-doppler, tests d'effort ;
consultations spécialisées organisées pour les suivis technique et clinique des patients implantés ;
être à même d'implanter tous les types de stimulateurs actuellement disponibles conformément aux indications établies pour chaque type d'appareil.

2. *d)* Justifier d'une activité :
Nombre minimal d'implantation par an et par centre (primo-implantations et remplacement de boîtiers) : 100 implantations de stimulateurs (et de 30 par opérateur dans l'unité) de tous types confondus actuellement disponibles conformément aux indications établies pour chaque type d'appareil.

2. *e)* S'engager à participer aux actions d'évaluation, notamment :
disposer d'un fichier des patients permettant la conservation des données relatives à l'indication de l'appareillage (avec les éléments cliniques et para-cliniques qui ont permis de l'établir) au matériel implanté et à la programmation initiale. Ce fichier doit être accessible 24 heures sur 24 ;
remplir systématiquement une carte européenne à chaque implantation ;
participer au protocole commun d'étude de suivi des stimulateurs cardiaques implantables triple chambre.

Les praticiens formés à la technique doivent répondre aux exigences suivantes :

être cardiologue qualifié ;
avoir une compétence en électrophysiologie diagnostique et interventionnelle ;
avoir un diplôme inter-universitaire de stimulation cardiaque et de rythmologie ou équivalence de ces diplômes reconnue par l'université ;
connaître la technique de resynchronisation cardiaque, en particulier pour l'implantation des sondes de stimulation ventriculaire gauche.

Indications de prise en charge :

La prise en charge est indiquée pour une re-synchronisation cardiaque par stimulation atrio-bi-ventriculaire en cas d'insuffisance cardiaque sévère (classe III-IV de la NYHA), malgré un traitement médical optimal, chez des patients en rythme sinusal, avec complexes QRS > 120 ms sur l'ECG, fraction d'éjection ventriculaire gauche < ou = 35 % et diamètre télédiastolique ventriculaire gauche > 27 mm/m2 de surface corporelle.

Le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Midi-Pyrénées,
P. GAUTHIER

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié par les décrets n° 88-544 du 6 mai 1988 et n° 90-412 du 16 mai 1990 relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 88-244 du 14 mars 1988 modifié par les décrets n° 88-864 du 29 juillet 1988 et n° 91-567 du 18 juin 1991 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des commis territoriaux et notamment son article 6 ;
Vu le décret n° 88-515 du 5 mai 1988 modifié par le décret n° 81-57 du 18 juin 1991 fixant les conditions d'accès et des modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents administratifs territoriaux et notamment son article 5 ;
Vu le décret n° 88-556 du 6 mai 1988 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents de maîtrise territoriaux et notamment son article 5 ;
Vu le décret n° 88-559 du 6 mai 1988 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents techniques territoriaux et notamment son article 6 ;
Vu le décret n° 92-905 du 2 septembre 1992 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des agents territoriaux du patrimoine ;
Vu le décret n° 92-904 du 2 septembre 1992 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents territoriaux qualifiés du patrimoine ;
Vu le décret n° 93-107 du 22 janvier 1993 fixant à titre exceptionnel les modalités d'organisation et la nature des épreuves du concours pour le recrutement des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ;

Décide :

Article 1er : La liste des personnes susceptibles d'être choisies en qualité de membres des jurys des concours pour le recrutement organisés par les décrets susvisés est établie ainsi qu'il suit, pour la période annuelle du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2005 :

ARIEGE

M. ALLIERES Pierre	Directeur général des Services Mairie 09000 FOIX
M. ALVAREZ Christian	Directeur Actions pour le Développement Social et la Santé Conseil Général de l'Ariège - Hôtel du Département 09000 FOIX
Mme AUTHIE Edith	Directrice d'école – Ecole - Saint-Pierre du bas du village 09000 SAINT-PIERRE DE RIVIERE
M. BERDOU Raymond	Maire du Mas d'Azil – Mairie - 09290 LE MAS D'AZIL
M. BERGE Gérard	Maire d'Orgeix – Mairie - 09110 ORGEIX

M. BILLAND Jean-Luc	Responsable financier - Conseil général de l'Ariège Hôtel du Département - 09000 FOIX
M. BOLO Alain	Maire de Bélesta – Mairie - 09300 BELESTA
M. CANAL Guy	Ingénieur - Conseil Général de l'Ariège Hôtel du Département - 09000 FOIX
Mme CASSIGNOL Nathalie	Secrétaire de Mairie – Mairie - 09120 VARILHES
M. CAZANAVE Jean	Maire de Mirepoix – Mairie - 09500 MIREPOIX
M. CHENEBEAU Alain	Maire d'Ax-les-Thermes – Mairie - 09110 AX-LES-THERMES
M. DEALMEIDA Eric	Attaché - Service d'aide sociale - Conseil général de l'Ariège Hôtel du Département - 09000 FOIX
Mme DAPOT Marie	Secrétaire de Mairie – Mairie - 09350 DAUMAZAN-SUR-ARIZE
Mme DARRIEUTORT Jeanine	Maire de La Tour du Crieu - Mairie 09100 LA TOUR DU CRIEU
Mme DE COCK martine	Secrétaire - Communauté de communes de Varilhes Cap Delta – BP n° 24 - 09120 VARILHES
M. DESCLAUX Gérard	Maire de Montoulieu – Mairie - 09000 MONTOULIEU
M. DESTREM Guy	Instituteur – Maire de Serres - Mairie 09 SERRES SUR ARGET
M. DUBUC Guy	Psychotechnicien psychologue retraité 43 avenue du Général de Gaulle - 09000 FOIX
M. DURAN Alain	Maire d'Arnave – Mairie - 09400 ARNAVE
Mme ESTEBAN Martine	Maire adjoint - Mairie de Varilhes - 09120 VARILHES
M. FABRE Jean	Maire de Saint-Jean du Falga - Mairie 09100 SAINT-JEAN DU FALGA
M. FARAIL Jean-Louis	Technicien de l'équipement 11, avenue des Pyrénées - 09340 VERNIOLLE
M. FRADET Albert	Maire de Saint-Jean de Verges - Mairie 09000 SAINT-JEAN DE VERGES
M. HERIN Jules	Ingénieur des travaux agricoles Villeneuve-du-Paréage - 09100 PAMIERS
M. LADEVEZE Hervé	Professeur - 1, avenue de Rangueil - Appartement 32 31400 TOULOUSE
M. LAZERGES Claude	Maire - Agent général d'assurances Saint-Quentin la Tour - 09500 SAINT-QUENTIN LA TOUR
M. LELONG Vincent	Inspecteur du Trésor 6, rue de la Croix de la Mission - 09100 PAMIERS
M. MERIC Albert	Ingénieur divisionnaire des TPE 2, chemin des Ménestrols - 09100 PAMIERS
M. MICHAU Jean-Jacques	Président – Communauté de communes de Mirepoix 1 chemin de la Mestrise – BP n° 36 - 09500 MIREPOIX
M. MIQUEU Pierre	Secrétaire – CCAS de Ste-Croix Résidence Vallée du Volp – 09230 SAINTE-CROIX VOLVESTRE
M. PAULY Jean-Claude	Secrétaire – Communauté de communes du Pays d'Olmes 32 rue Jean Jaurès - 09300 LAVELANET
M. POYO Jean-André	Administrateur - Conseil Général de l'Ariège Hôtel du Département - 09000 FOIX
M. RAZES Aubin	Chef de travaux - Lycée professionnel Bergès Avenue de la Gare - 09200 SAINT-GIRONS
M. RESCANIERES Patrick	Collaborateur de Cabinet – Mairie - 09300 LAVELANET
M. ROUCH André	Maire d'Alzen – Mairie - 09240 ALZEN
M. SABOY Pierre	Mairie de Saint-Jean d'Aigues Vives - Mairie 09300 SAINT-JEAN d'AIGUES VIVES
Mme SANNAC Gisèle	Attachée territoriale retraitée - 10, rue des Jardins 09100 SAINT-JEAN-DU-FALGA

M. SAUNIERES Jacques	Maire de St Paul de Jarrat - Mairie 09000 SAINT-PAUL DE JARRAT
M. SOUNAC Christian	Directeur territorial retraité - Lotissement Haute de Sibian Rue Palauqui - 09000 FOIX
M. STOECKLIN Pierre	Chef des services administratifs - Inspection académique de l'Ariège - 9, rue du Fourcat - 09000 FOIX
M. TOURRE Henri	Secrétaire de Mairie – Mairie - 09100 SAINT-JEAN DU FALGA
M. VANNIER Gérard	Directeur SEDEA - Centre J. Ruffié - ZUP Nord - RN 20 09000 FOIX
M. VENET Jean-Louis	Technicien des travaux forestiers de l'Etat Hameau de Berdoulet - 09000 FOIX (Tél. 05.61.02.95.67)
M. VIDAL Jean-Yves	Technicien informatique - Conseil général de l'Ariège Hôtel du Département - 09000 FOIX

AVEYRON

M. ALARY Gérard	Attaché principal Responsable du Bureau des Relations Inter-Services Préfecture de l'Aveyron
M. ALAZARD Vincent	Maire de Laguiole - 12210 LAGUIOLE
M. ASTOUL Michel	Vice-Président du Centre de Gestion de l'Aveyron Maire-adjoint de Rodez - 12000 RODEZ
M. AYMARD François	Directeur territorial - 120, rue du Gévaudan – St Félix - 12000 RODEZ
Mme Michèle BALDIT	Attaché Principal Territorial Directeur Adjoint de la D.S.D. - Les Clapiers - Bezonnes 12340 RODELLE
Mme BASTIDE Véronique	Directeur Territorial - Directeur de l'Enseignement des Affaires Culturelles et de l'Environnement 105 rue des Bleuets - 12850 ONET-LE-CHATEAU
Mme BAYOL-PASZKIEWICZ Marie-Françoise	Cadre de Santé – Puéricultrice Institut en Soins Infirmiers – Centre hospitalier Rue Combarel - 12000 RODEZ
M. BLOT Daniel	Ingénieur en chef - Mairie de Rodez - 12000 RODEZ
Mme BONNE Laurence	Conservateur en chef hors classe La Marinie - 12700 CAUSSE-ET-DIEGE
M. BORDES Yves	Administrateur Territorial Hors Classe Directeur de la Solidarité Départementale 32, rue des Peyrières - 12510 OLEMPS
Mme le docteur BOUTOT Brigitte	Médecin territorial 1, boulevard de la République - 12000 RODEZ
M. BOYER Yves	Conseiller Général du Canton de Laissac - Maire de Laissac Pharmacien - 12310 LAISSAC
Mme BURLAT Dominique	Psychologue territorial hors classe Rodelle - 12340 BOZOULS
Mme le docteur CALMES Françoise	Médecin territorial - 10, boulevard Gally - 12000 RODEZ
M. Jean-Louis CALVIAC	Mairie -- Conseiller général - 12160 BARAQUEVILLE
M. CARDRON Alain	Sous-préfet Hors Classe Directeur Général des Services Départementaux 17, boulevard de la République - 12000 RODEZ
Mme CARLES Françoise	Directeur Territorial - Directeur des Finances Départementales 28, avenue de Bordeaux - 12000 RODEZ
M. CARLES Xavier	Attaché principal territorial 28, avenue de Bordeaux - (Tél. 05.65.67.30.84)

M. CHINCHOLLE Jean-Paul	Secrétaire général mairie de Rodez 17, boulevard Denys Puch 12000 RODEZ - (Tél. 05.65.67.12.74)
M. COUCHET Jean-Claude	Maire de Flagnac - 12300 FLAGNAC
Mme DOS SANTOS Maryse	Attaché territorial Mairie de Luc-Primaube - 12450 LUC-PRIMAUBE
Mme Monique DUPIC	Professeur – Lycée d'enseignement général technologique La Roque Route d'Espalion - 12850 ONET-LE-CHATEAU
Mme DURAND Anne-Marie	Maire de Sébazac-Concourès 12740 SEBAZAC-CONCOURES
M. ESPINASSE Jean-Paul	Conseil général de Rodez-Ouest - Maire de Luc 45, La Baraque de Luc - 12450 LUC
Mme FALGUIERES Sabine	Cadre de santé – Institut en soins infirmiers – Centre hospitalier Rue Combarel - 12000 RODEZ
M. FAUCONNIER Alain	Maire de Saint-Affrique - 12400 SAINT-AFFRIQUE
M. GAFFARD Didier	Directeur du SYDOM Les Terrasses du Manoir IV - 3 place de la Mairie 12510 OLEMPS
M. GARLENC Pierre	Vice-Président du Centre de Gestion de l'Aveyron Vice-Président du District de Millau Maire de Creissels - 12100 CREISSELS
M. GOSSET Paul	Rédacteur principal - Mairie de Millau - 12100 MILLAU
Mme le docteur GOURCE Michèle	Médecin territorial 42, boulevard de Lattre de Tassigny - 12000 RODEZ
Mlle GUILLEMET Edith	Attaché Principal Territorial Chef de Bureau de l'Aide Sociale à l'Enfance Direction de la Solidarité Départementale 36 rue Henri Fabre - 12000 RODEZ
M. ISSANCHOU Francis	Conseiller général de Mur-de-Barrez - Maire de Brommat Le Bourg - 12600 BROMMAT
M. LABORIE Jean-Pierre	Attaché Principal - Responsable du bureau de la circulation Préfecture de l'Aveyron 15 impasse des Mouettes - 12850 ONET-LE-CHATEAU
M. LAGARDE Gilbert	Maire adjoint honoraire de Millau 295 Les Chênes Verts - 12100 MILLAU
M. LAJOIE-MAZENC Roger	Maire de Firmi - 12300 FIRMI
Mme LAURENT Maryse	Directeur Territorial - Directrice du Centre de Gestion de l'Aveyron La Boutique - 12330 SALLES-LA-SOURCE
M. LAURY Marc	Technicien hygiène et sécurité - Hôtel de ville - 12000 RODEZ
Mme LUNET DE LA JONQUIERE Elisabeth	Maire de Lavernhe-de-Séverac 12150 LAVERNHE-DE-SEVERAC
M. MAJOREL Roland	Ingénieur subdivisionnaire Mairie d'Onet-le-Château - 33, rue des ondes 12000 RODEZ
M. Bernard MARJAULT	Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse de classe normale Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Aveyron - 4 rue Paraire - 12000 RODEZ
Mme MARTY Marie-Josée	Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse de classe normale Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Aveyron - 4 rue Paraire - 12000 RODEZ
M. MARTY Robert	Président du Centre de Gestion de l'Aveyron Maire d'Asprières - 12700 ASPRIERES

M. MAURY Bernard	Ingénieur en chef de 1ère catégorie 5, impasse des Jardins - 12000 RODEZ
M. MONESTIER José	Conseiller Général du Canton de Marcillac Maire de Marcillac – Notaire - 12330 MARCILLAC VALLON
Mme MOULIN Joëlle	Conservateur de bibliothèques en chef Mairie de Rodez - 12000 RODEZ
M. Stéphane NOYER	Ingénieur subdivisionnaire Hôtel de ville - 12000 ONET-LE-CHATEAU
M. Le docteur RAYNAL Pierre	Conseiller général de Salles-Curan Maire de Villefranche-de-Panat 12430 VILLEFRANCHE-DE-PANAT
Mme Mireille RIGAL	Attaché principal – Directrice du CCAS de la ville de Rodez 10 place de la Cité - 12000 RODEZ
M. ROQUES Serge	Maire de Villefranche-de-Rouergue - Médecin Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse de classe normale Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Aveyron – Mairie - 12200 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
M. ROUMAGNAC Claude	Directeur territorial - 2, rue Héllos 12850 ONET-LE-CHATEAU
Mme RUDELLE-VIMINI Elisabeth	Maire-adjoint de Villefranche-de-Panat Mairie - 12430 VILLEFRANCHE-DE-PANAT
Mlle SAINTAGNE Josiane	Ingénieur en chef 1ère catégorie Hors Classe - Directeur du Laboratoire d'Analyses 19, rue des Aulnes - 12850 ONET-LE-CHATEAU
M. SAVY Bernard	Attaché principal de 2ème classe Mairie - 12200 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
Mme TAPIE Christine	Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse de classe normale Direction départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Aveyron - 4 rue Paraire - 12000 RODEZ
M. VEYRIE Erick	Ingénieur subdivisionnaire Mairie de Millau - 406 A rue Beau Soleil - 12100 MILLAU

HAUTE-GARONNE

Mme ADELL Brigitte	Technicien supérieur territorial – Cadre pédagogique – CNFPT - 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
M. AGRAIN Jacques	Membre du conseil économique et social du Conseil Régional - 31410 SAINT-SULPICE-SUR-LEZE
M. ALEXANDRE Alain	Technicien territorial chef DDASS 15, rue du Midi - Bât. A2 - Résidence du Grand Parc 31400 TOULOUSE (Tél. 05.61.25.31.86)
Mme ALIAGA	Chef du service Actions Sanitaires - Conseil général de la Haute-Garonne - 1, boulevard de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme AIME Béatrice	Responsable département soins Dépendance et animation - IRFCESS Toulouse
Mme ANDRIEU Véronique	Ingénieur chef CL N – Directrice – Conseil général de la Haute-Garonne - 1 boulevard de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. ANIORTE Gérard	Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports - 5, rue du Pont Montaudran - BP n° 7009 31068 TOULOUSE Cedex 7

Mme ANOUILH	Responsable de circonscription Saint-Gaudens - Conseil général 31 - 1, boulevard de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex
Mme ANTAGNAGUE Elyane	Responsable de formation "Enfance Nouvelle" 8, rue Saint Denis - 31400 TOULOUSE
M. ARAGON François	Attaché territorial – Responsable régional Emploi – CNFPT 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
M. ARAGOU Christian	Directeur des Affaires Sociales - Mairie de Toulouse 1, rue Sébastopol - 31000 TOULOUSE
M. ARGILAS François	Directeur études Dép. informatique IUT Toulouse 133, avenue de Rangueil - 31077 TOULOUSE Cedex 4
Mme ARILLA-BRAVO Virginie	Attaché territorial – Responsable Service préparation concours – CNFPT - 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
Mme ARMENGAUD Marie-Thérèse	Responsable des ressources humaines de la délégation régionale du CNRS Midi-Pyrénées
Mme le docteur ARNAUD Catherine	Médecin Santé publique - Faculté de médecine de Toulouse 38, rue de la Taillade - 31120 PINSAGUEL
Mme AROTCARANA Brigitte	Puéricultrice cadre de santé - Directrice de crèche – CCAS de Toulouse - 9 rue Alaric II - 31000 TOULOUSE
Mme le docteur AUGIER	Responsable technique des médecins de PMI - Conseil général 31 - 1, boulevard de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme AURIOL Josette	Rédacteur chef territorial – Secrétaire de formation - CNFPT - 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
M. AZAM Didier	Directeur adjoint Centre Petite Enfance Mail del Drolets - 31320 CASTANET
Mme BACHERE Marie-José	Directrice des ressources humaines Mairie de Portet-sur-Garonne 31120 PORTET-SUR-GARONNE
M. BACON Thierry	Ingénieur p^{pal} – Resp informatique et imprimerie – SICOVAL/C^{té} agglo. Rue du Chêne Vert – BP n° 136 - 31676 LABEGE Cedex
Mme BALAGUE	Responsable de circonscription Soupetard Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme BALUSSOU Françoise	Attaché territorial - CCAS de Toulouse 2,bis rue de Belfort - 31000 TOULOUSE
M. BARBOLOSI Claude	Communauté de communes du Saint-Gaudinois Mairie d'Estancarbon - BP n° 205 31806 SAINT-GAUDENS Cedex
M. BARDOU Louis	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Conseiller général du canton de Castanet 31320 CASTANET TOLOSAN
Mme BARDY Marie-Pierre	Conseiller socio-éducatif - Coordinatrice de centre sociaux Communauté de communes de la Save au Touch – BP n° 7 - 31830 PLAISANCE-DU-TOUCH
Mme BARRERE Corinne	Attaché territorial – Cadre pédagogique - CNFPT 9 rue Alex Coutet - BP n° 1012 31023 TOULOUSE Cedex 1
Mme BARTHE Michèle	Attaché - Mairie de Blagnac - Hôtel de ville 31706 BLAGNAC Cedex
M. BAUDE Gérald	Attaché principal 1ère classe – Directeur transports et circulation Mairie - 31700 BLAGNAC
Mme BAUMGARTNER Adeline	Attaché principal - Directeur général des services Mairie - 31320 CASTANET TOLOSAN

Mme BAUTRAIT Marie-Pierre	Infirmière de classe normale – Responsable du SSIDPA CCAS de Castanet-Tolosan – Mairie 31320 CASTANET-TOLOSAN
Mme BAYLE Jacqueline	Maire adjoint - Mairie de Toulouse Hôtel de ville - Place du Capitole - 31000 TOULOUSE
Mme BECK Chantal	Infirmière générale - Directrice du Service de soins infirmiers - Hôpital de La Grave - Place Lange 31052 TOULOUSE Cedex
Mme BEGUE Monique	Coordinatrice d'établiss^{ts} et services d'accueil des enfants de - de 6 ans - Service Petite enfance - Mairie - Place du Capitole 31000 TOULOUSE
M. BELPAEME Philippe	Psychosociologue - Formateur - Chargé d'enseig^{nt} - Sud Performance - 2, boulevard Carnot - 31250 REVEL
M. BENOIT Claude	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Mairie de Beauzelle - 31700 BEAUZELLE
Mme BERACOCHEA Evelyne	Puéricultrice cadre de santé – Responsable Petite Enfance Mairie de Ramonville - 31520 RAMONVILLE
Mme BERAUD Elisabeth	Directeur territorial – Dir. Service juridique Centre de gestion 31 - 1 rue G. Marconi – BP n° 94424 31405 TOULOUSE Cedex 4
M. BERDOU-BUREU Patrick	Directeur d'école Maternelle 6, rue Raymond Poincaré - 31320 CASTANET-TOLOSAN
Mme BERGE THOMAS Danielle	Directeur général adjoint - Direction générale des Services Place du Capitole - 31000 TOULOUSE
Mme BERMOND	Responsable de circonscription Minimes Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex
M. BERT Henri	Ancien directeur du CNR de Toulouse 226, avenue St Exupéry - 31400 TOULOUSE
M. BERTELLI Alain	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Mairie d'Aygues-vives - 31450 AYGUESVIVES
Mme BERTHIER ROLLIN	Conseiller délégué – Ville de Toulouse Hôtel de ville - 31000 TOULOUSE
Mme BERTRAND Catherine	Administrateur territorial 4, rue Félix Durrbach - 31400 TOULOUSE
Mme BEUZIT Danielle	Directeur général des Services Mairie de Saint-Alban - 31140 SAINT-ALBAN
M. BEYNEY Georges	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Vice-président de la CA du Grand Toulouse
Mme BEYT Madeleine	Directrice d'Ecole Maternelle 71, rue Achille Viadieu - Appt. 1032 - 31400 TOULOUSE
Mme BIBI Jeanine	Directrice adjointe – Conseil général de la Haute-Garonne 1 boulevard de la Marquette - 31090 Toulouse Cedex 9
Mme BIRABENT Sylvie	Attaché territorial – Cadre pédagogique – CNFPT 9, rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
M. BOLOGNINI Yannick	Directeur Général Mairie de Villemur-sur-Tarn - 31340 VILLEMUR-SUR-TARN
Mme BOMBAIL Isabelle	Technicien principal territorial - Centre de gestion de la FPT 31 BP n° 4424 - 31405 TOULOUSE Cedex 4
M. BON Robert	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire de Pibrac - 31820 PIBRAC
M. BONNERY Michel	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire de Tarabel - 31570 TARABEL
Mme BONNET Brigitte	Directeur du dépt. archives et médiathèque - Université du Mirail - 29, allée François Verdier - 31000 TOULOUSE
M. BONNET Patrick	Directeur général - Mairie de Ramonville-St-Agne – 31520 RAMONVILLE-ST-AGNE

M. BONSIRVEN Jean-Louis	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire adjoint de Revel - 31250 REVEL
Mme BORDE Chantal	Directrice pédagogique CFJE - Institut de puériculture
Mme BORIN Christiane	Maître de conférence 1ère classe en biologie ENFA - BP n° 87 - 31366 CASTANET-TOLOSAN Cedex
Mme de BOST Annie	Formatrice travailleurs sociaux - Institut Limayrac 50, rue de Limayrac - BP n° 5204 31079 TOULOUSE Cedex 5
Mme BOUFFARTIGUE Francine	Professeur de français - Avenue Pierre Marly 31390 CARBONNE
Mme BOUGHATTAS Suzanne	Directeur Général - Mairie de Pibrac - 31820 PIBRAC
Mme BOULE Elisabeth	Formateur - Psychologue "Enfance nouvelle" 8, rue Saint Denis - 31400 TOULOUSE
M. BOUQUET Philippe	Ingénieur – Resp. des travaux SICOVAL-C d'agglomération Rue du Chêne vert – BP n° 136 - 31676 LABEGE Cedex
Mme BOUTERRE Françoise	Attaché territorial – Responsable service gestion – CNFPT 9, rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
Mme BOUVILLE Marie-Christine	Directeur territorial – Cadre pédagogique - CNFPT 9, rue Alex Coutet – BP n° 1012 - 31023 TOULOUSE Cedex 1
M. BREFEL Raymond	Secrétaire général adjoint - 48, boulevard Silvio Trentin 31200 TOULOUSE - (Tél. 05.61.22.20.93)
Mme BRETON Hélène	Administrateur du Centre de Gestion de la Haute-Garonne Mairie de Venerque - 31810 VENERQUE
Mme BRIAN Christine	Rédacteur territorial – Secrétaire d'antenne – CNFPT 9, rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
M. BROQUERE Gilles	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne - Président du SI du Bocage
Mme BRUGAILLERE Geneviève	Directrice des affaires juridiques et du contentieux - Conseil général 31 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. BRUNET Claude	Administrateur du centre de gestion de la Haute-Garonne Maire d'Aurignac - 31420 AURIGNAC
Mme BUGAT Nadia	Formatrice "Enfance Nouvelle" 8 rue Saint Denis - 31400 TOULOUSE
Mme BUYS Danielle	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire adjoint de Tournefeuille - 31170 TOURNEFEUILLE
M. CAFFORT Jacques	Ingénieur en chef 1ère catégorie HC – Directeur SEPT 7 rue Collignon - 31000 TOULOUSE
M. CALAS Daniel	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Mairie de Gragnague - 31380 GRAGNAGUE
Mme CAPELLE Marie-France	Responsable des puéricultrices Conseil général de la Haute-Garonne - 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme CARGOU Anne	Directrice des Ressources Humaines Mairie de Saint-Orens – 31650 SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE
Mme CARLIER Fanchon	Responsable de formation "Enfance Nouvelle" 8 rue Saint Denis - 31400 TOULOUSE
Mme CAROT Catherine	Ingénieur – Responsable urbanisme Mairie - 31520 RAMONVILLE
Mme CARMES Mirelle	Attaché Principal - Mairie de Blagnac Hôtel de ville - 31706 BLAGNAC cedex
Mme CARRIERE Alain	Rédacteur territorial – DRH – Ville de Toulouse 32 rue Valade - 31000 TOULOUSE
M. CARRIERE Bernard	Educateur Sportif - Mairie de Ramonville-Saint-Agne Place Charles-de-Gaulle - BP n° 86 31524 RAMONVILLE-SAINT-AGNE

Mme CARSALADE Marianne	Formatrice travailleurs sociaux - Institut Limayrac 50, rue de Limayrac - BP n° 5204 31079 TOULOUSE Cedex 5
Mme CARSALADE Marie-Thérèse	Maire adjoint - Mairie de Toulouse - Hôtel de ville Place du Capitole - 31000 TOULOUSE
M. CASSAGNE Jean-Claude	Ingénieur en chef - 13, chemin de Chaupis 31600 SAUBENS - (Tél. 05.61.56.87.20)
Mme CASSORLA Michelle	ATSEM de 2ème classe Mairie de Blagnac - Hôtel de ville - 31706 BLAGNAC Cedex
M. CAU Bernard	Médecin à Claudius Régaud 995, route de Toulouse - 31370 BERAT
Mlle CAZENEUVE Bernadette	126, chemin de la Salade Ponsan 31400 TOULOUSE
M. CAZES Jean-Claude	Attaché territorial – DRH – Ville de Toulouse 32 rue Valade - 31000 TOULOUSE
Mme CHAPTAL Josiane	Conseillère municipale déléguée - Chargée de mission Hôtel de ville - Place du Capitole 31000 TOULOUSE
M. CHARLES André	Directeur du SDEA - Conseil général de la Haute-Garonne - ZI de Montaudran - 3, rue A. Villet - 31400 TOULOUSE
Mme CHARNEAU Jacqueline	Attachée - Aide sociale à l'Enfance Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. CHARRAC Jean-Jacques	Contractuel – Chef cuisinier – CNFPT 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
M. CHAUBET Gérard	Administrateur territorial hors classe – Directeur – CNFPT 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
M. CHERCHARI Mohamed	Attaché d'enseignement et de recherche 34, rue Gambetta - 31000 TOULOUSE
M. CHERON Eric	Contrôleur principal territorial – Agent de reprographie – CNFPT - 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
M. CLAMENS Charles	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire de Rieumes - 31370 RIEUMES
Mme CLAMENS Colette	Directrice du Centre de gestion de la Haute-Garonne 1 rue G. Marconi – BP n° 94424 - 31405 TOULOUSE Cedex 4
Mme CLAUX Michèle	Maire Adjoint - Mairie de Toulouse - Hôtel de ville Place du Capitole - 31000 TOULOUSE
M. CLAVERIE Gilles	Ingénieur Perception - 31450 BAZIEGE
Mme CLECH DEL TEDESCO Fr.	Attaché territorial principal – Centre de gestion de la PFT 31 1 rue G. Marconi – BP n° 94424 - 31405 TOULOUSE Cedex 4
M. CLEMENT André	Administrateur du Centre de Gestion de la Haute-Garonne Maire-adjoint de Ramonville Saint-Agne 31520 RAMONVILLE-ST-AGNE
M. CLERC Jean-Baptiste	Attaché territorial – Directeur général des services Hôtel de ville - 31840 AUSSONNE
M. COCHONNEAU Christian	Responsable filière technique - CFA Commerce et services 21, rue G. Brassens - 31700 BLAGNAC
Mme COLIN Nicole	Conseillère municipale déléguée - Mairie de Toulouse 17 rue de Rémusat - 31000 TOULOUSE
Mme le docteur COLLET Françoise	Chef du service Protection maternelle et infantile - Conseil général 31 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme COLLIGNON Virginie	Rédacteur – Responsable du service finances Mairie - 31320 CASTANET TOLOSAN
M. COLOMBIER Michel	Maître de conférence Université Paul Sabatier UFR STAPS 39 chemin des Maraîchers - Appt. 28 - 31400 TOULOUSE

Mme COMBES Evelyne	Rédacteur chef territorial – Secrétaire Emploi – CNFPT 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
M. CORBARIEU Henri	Secrétaire général adjoint honoraire de Toulouse 16, avenue d'Italie - 31400 TOULOUSE (Tél. 05.61.53.89.26)
Mme CORPEL	Responsable de circonscription Bagatelle Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme COSTES Martine	Attachée - Aide sociale à l'Enfance - Conseil général de la Haute-Garonne - 1, boulevard de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme COTHIAS Agnès	Ingénieur principal – Resp. Aménagement – C. de cnes du Volvestre – Mairie - 31390 CARBONNE
M. COUBERES Bernard	Ingénieur territorial – Dir. Des Sces tech – C. de cnes de la Save au Touch - CCST – BP n° 7 31830 PLAISANCE-DU-TOUCH
Mme COUDERC Marie-France	Attaché territorial –Techniques de communication – Ville de Toulouse - 32 rue Valade - 31000 TOULOUSE
Mme COULON Martine	Attaché territorial principal 2ème classe – Cadre pédagogique CNFPT - 9, rue Alex Coutet - BP n° 1012 31023 TOULOUSE Cedex 1
M. COURANJOU André	Attaché territorial - Direction des ressources humaines 32, rue Valade - 31000 TOULOUSE
M. COUREAU Michel	Technicien supérieur chef – Resp. services techniques Mairie – BP n° 509 - 31140 AUCAMVILLE
Mme COURTIN-MAZANA Evelyne	Assistant socio-éducatif - CCAS Mairie - 31700 BEAUZELLE
M. COUZI Jean-Louis	Capitaine – Responsable du service Casemement Habillement - SDIS 31 49 chemin de l'Armurié - 31776 COLOMIERS Cedex
M. CROIX Benoit	Attaché – Responsable juridique Urbanisme Marchés Publics - Mairie - 31250 REVEL
Mme CUEVAS Marie-Josée	Conseiller socio-éducatif Mairie de Cugnaux - 31270 CUGNAUX
M. CUQ Alain	Directeur de classe exceptionnelle - Direction générale des Services Place du Capitole - 31000 TOULOUSE
M. DAGIONI Guy	Brigadier-chef - Mairie de Labège 118 route des Côteaux - 31320 PECHBUSQUE
Mme DANEN Marie-Claire	Conseillère municipale déléguée - Chargée de mission Hôtel de ville - Place du Capitole 31000 TOULOUSE
M. DANIELOU Gérard	Attaché – Directeur Ressources Humaines - Mairie 31700 CORNEBARRIEU
M. DAGUERRE Bernard	Attaché - Aide sociale à l'Enfance - Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme DARGASSIES Cathy	Rédacteur territorial principal – Secrétaire de formation – CNFPT 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
M. DEJEAN Henri	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire-adjoint de Montesquieu-Volvestre 31310 MONTESQUIEU-VOLVESTRE
Mme DELAGE Nicole	Ingénieur territorial - CA du Grand Toulouse 19, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE

M. DELCLOS Abdon	Administrateur territorial 8, rue de l'Aiguette - 31000 TOULOUSE
Mme DELCLOS Nelly	Attaché principal - Inspection académique de la Haute-Garonne 22, Le Clos de Barat - 31140 PECHBONNIEU
M. DELECROIX Patrick	Directeur général des Services - Communauté de communes Axe Sud Place Jean-Jaurès - 31120 ROQUES-SUR-GARONNE
M. DELPECH René	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne - Mairie de Beaumont-sur-Lèze 31870 BEAUMONT-SUR-LEZE
M. DELUC	Retraité - Chemin Rivals - 31450 DEYME
M. DEFER Georges	Ingénieur chef CL EX -- Directeur – Conseil général de la Haute-Garonne 1 boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. DELAHAYE Christophe	Secrétaire de mairie – DGS – SIEBSOT Chemin des Carreaux - 31120 ROQUES-SUR-GARONNE
M. DELCOUR Olivier	Directeur territorial – Dir. Général des services SICOVAL / Communauté d'agglomération Rue du chêne vert -- BP n° 136 31676 LABEGE Cedex
Mme DELGA Carole	Attaché principal – Dir. Gal des services – SE Barousse-Comminges-Save BP n° 204 - 31806 SAINT-GAUDENS Cedex
M. DEMAUGE-BOST Philippe	Ingénieur chef 1ère catégorie -- Resp. régional de formation – CNFPT - 9 rue Alex Coutet - BP n° 1012 31023 TOULOUSE Cedex 1
M. DENARD Henry	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Conseiller général du canton de Bagnères-de-Luchon 31110 BAGNERES-DE-LUCHON
M. DENAT Jean-François	Directeur des services techniques Mairie - 31776 COLOMIERS Cedex
M. DENJEAN	Président du Syndicat des ordures ménagères 31280 DREMIL-LAFAGE
M. DERUE Bernard	Secrétaire de mairie – Dir. Général des services – SIVOM-Montgiscard 31450 MONTGISCARD
Mme DETCHART	Responsable de circonscription Cugnaux - Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. DE PECO Olivier	Attaché -- Chef de service DRH – Ville de Toulouse 32 rue Valade - 31000 TOULOUSE
M. DE PECO Serge	Administrateur territorial – Secrétaire général – CNFPT 9 rue Alex Coutet – BP n° 1012 31023 TOULOUSE Cedex 1
M. DESNOYERS Pierre	Directeur – Ecole nationale vétérinaire de Toulouse 23 chemin des Capelles – BP n° 87614 31076 TOULOUSE Cedex 3
Mme DEVIER Joëlle	Attachée - Aide sociale à l'Enfance -Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme DE VILLEPIN Nicole	Puéricultrice -- Directrice de crèche Mairie – BP n° 509 - 31140 AUCAMVILLE
Mme DIAZ Sylvie	Technicien supérieur chef – Webmestre – CNFPT 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
M. DINNAT Jean	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire de Mauran - 31220 MAURAN

Mme DMUCHOWSKI Geneviève	Attachée - Aide sociale à l'Enfance - Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme DODET Cathy	Rédacteur chef – Resp. comptabilité – SICOVAL/C. d'agglomération Rue du chêne vert – BP n° 136 - 31676 LABEGE Cedex
Mme DOMINICI Christine	Attaché territorial – Dir. Service concours emploi – Centre de gestion 31 1 rue G. Marconi – BP n° 94424 - 31405 Toulouse Cedex 4
M. DOYARD Dominique	Rédacteur territorial – Responsable RH – SDEHG BP n° 821 - 31080 TOULOUSE Cedex 6
Mme DUBUC Yvette	Directrice adjointe des ressources humaines Conseil régional Midi-Pyrénées - 22, boulevard Maréchal Juin - 31406 TOULOUSE Cedex 4
M. DULON Jean-Marc	Chef de service - Mission de développement de la politique en faveur de l'Enfance et de la famille - Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. DUMEZ Christian	Directeur Général - Mairie de Balma 6 avenue F. Mitterrand - BP n° 56 - 31132 BALMA Cedex
M. DUMONT Laurent	Rédacteur territorial – Centre de gestion de la FPT 31 1 rue G. Marconi – BP n° 94424 - 31405 TOULOUSE Cedex 4
Mme DUMONT AMBLARD Michelle	Directrice adjointe - Déléguée à l'enfance et à la famille – CG 31 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. DUPONT Martial	Responsable du Centre Group[nl] national pour la formation automobile 15, rue M. Chagall - 31700 BLAGNAC
M. DUPRAT Georges	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire de Sainte-Livrade - 31530 SAINTE-LIVRADE
M. DUQUESNEL Régis	Directeur de laboratoire départemental d'hygiène 32, rue Gustave Eiffel - 81011 ALBI Cedex 9
M. DURBAS Jean-Louis	Ingénieur en chef 1ère catégorie HC – Directeur de l'urbanisme 5 esplanade Compans Caffarelli 31000 TOULOUSE
Mme ENSMINGER Catherine	Ingénieur territorial – Responsable d'antenne – CNFPT 9 rue A Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
Mme ESCARBOUTEL Pascale	Rédacteur territorial – Sous-direction administrative – SIEMN 31 - 18 rue Déodora - 31400 TOULOUSE
M. ESCAUT André	Maître de conférences-Physiques-Retraité 12 allée des Glycines - 31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE
M. EYCHENNE Jean-Pierre	Chef de police municipale - Mairie - 31170 TOURNEFEUILLE
M. FABRE Alain	Ingénieur en chef 1ère catégorie HC Direction de la voie publique - Coordination des travaux 224, chemin du Sang du Serp 31000 TOULOUSE
Mme FABRE Laurence	Attaché – Directeur général des RH 32 rue Valade - 31000 TOULOUSE
M. FARET Philippe	Formateur - psychologue "Enfance nouvelle" 8, rue Saint Denis - 31400 TOULOUSE
M. FAUCOUP	Directeur pédagogique de l'école d'assistant social Croix Rouge Française
M. FAURE Jacques	Administrateur du Centre de Gestion de la Haute-Garonne Maire de Villemur-sur-Tarn 31340 VILLEMUR-SUR-TARN

M. FEILHES Pierre	Directeur territorial – D° des Ressources Humaines - Mairie de Toulouse - 32, rue Valade - 31000 TOULOUSE
M. FELTRIN José	Directeur général des Services - Mairie d'Aucamville 31140 AUCAMVILLE
M. FERNANDEZ Gérard	Directeur du Service des Sports - Mairie de Ramonville 3, résidence des Chaumes - 31520 RAMONVILLE-ST-AGNE
M. FERREIRA Carlos	Rédacteur territorial – DRH Mairie - 31270 VILLENEUVE TOLOSANE
Mme FERREY Véronique	Formatrice "Enfance Nouvelle" 8 rue Saint Denis - 31400 TOULOUSE
Mme FEUILLERAT Chantal	Infirmière coordinatrice - Responsable du service de soins SIVOM - BP n°3 - 31260 MANE
M. FIERRO François	Maître de conférence - Université de Toulouse Le Mirail - Ass$^{t'on}$ PRISM 17, rue du Languedoc - 31000 TOULOUSE
M. FITTE Gilbert	Ingénieur chef 1ère cat. HC – Service circulation et transports 2 impasse Brémont - 31200 TOULOUSE
Mme FLOUREUSSES Sandrine	Conseillère générale - Conseil Général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. FLIE SAINTE MARIE Hubert	Psychologue – Resp. Veille sociale CCAS de Toulouse - CHRS 9 rue Antipoul - 31300 TOULOUSE
Mme FOING Jacqueline	Directrice service de soins infirmiers à domicile 11, rue de la Bastide - 31310 RIEUX
Mme FOISSEAU Marie-Hélène	Directrice d'Ecole Maternelle en retraite 2, rue des Hirondelles - 31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE
Mme FONTAINE Catherine	Animateur territorial Mairie de Blagnac - Hôtel de ville - 31706 BLAGNAC Cedex
Mme FONTAINE Hélène	Directrice des ressources humaines - Conseil régional Midi-Pyrénées - 19 rue Jean Cocteau - 31700 BLAGNAC
M. FONTORBE Robert	Contractuel – Formateur – CNFPT 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
Mme FOURNET Brigitte	Rédacteur territorial – Resp administration – Syndicat mixte Les Abattoirs - 76 allées Charles de Fitte - 31300 TOULOUSE
Mlle FOURNET Jeanne	Secrétaire adjoint mairie de Toulouse 16, rue Douvillé - 31000 TOULOUSE - (Tél. 05.61.62.56.19)
M. FOURNIER Michel	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire adjoint d'Escalquens - 31750 ESCALQUENS
Mme FOURNY Florence	Directrice des ressources humaines - Conseil Gal de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE
Mme FRAISSE-JOLLY Anne	Attaché principal – Directeur financier – SIVOM Blagnac Constellation 15 place intérieure – Eglise - 31700 BLAGNAC
Mme FRANCK	Membre du conseil d'administration de l'Institut de Puériculture 37, allées Jules Guesde Mairie de Villemur-sur-Tarn - 31400 TOULOUSE
Mme FRAYSSE KOUKOUI Maryse	Attaché principal de préfecture 15, impasse des Peyrons 31700 BLAGNAC - (Tél. 05.61.33.39.12)
M. GAILING André	Principal de collège 71, rue A. Vladieu - Esc. B - Appt. 1086 31400 TOULOUSE - (Tél. 05.61.32.83.34)
M. GALANTI Serge	Attaché principal 2° classe – Directeur général adjoint des services - Mairie - 31700 BLAGNAC
Mme GALES Marie	Attaché – Resp. Politique de la ville – SICOVAL/C. d'agglomération Rue du chêne vert – BP n° 136 - 31676 LABEGE Cedex

Mme GALY	Resp de circonscription Centre - Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme GARCIA	Responsable de circonscription Amouroux-Bonnefoy Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme GARCIA Françoise	Responsable de circonscription d'action sociale 3, rue du Faubourg Bonnefoy - 31500 TOULOUSE
M. GARCIA Sorge	Formateur "Enfance nouvelle" 8, rue Saint Denis - 31400 TOULOUSE
Mme GARRIDO Claudine	Rédacteur chef territorial – Régisseur d'avances – CNFPT - 9 rue A. Coulet - 31023 TOULOUSE Cedex
Mme GASTON Rose-Blanche	Bureau du Personnel Conseil Général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. GAUBERT Louis	Adjoint au maire - Mairie de Toulouse 17 rue de Rémusat - 31000 TOULOUSE
Mme GAUDEFROY Annick	Formatrice carrières sociales 35, rue Gilles Bersac - 31620 FRONTON
Mme GAUSSIN Monique	Responsable du serv. Adm. Générale du SDIS 31 49 chemin de l'Armurié – BP n° 123 31776 COLOMIERS Cedex
M. GELIS Jean-Michel	Instituteur - Rue de la Sablière - 31250 REVEL
Mme GELY Marie-Cécile	Attaché – Directeur financier - Mairie - 31520 RAMONVILLE
M. GERMA Sylvain	Psychologue-formateur 209, avenue de Castres - Appt. G9 31500 TOULOUSE
M. GETTO André	Adjoint technique - Unité centrale de production CHU de TOULOUSE
M. GIANAZZA Alain	Ingénieur en chef de classe excep. – Directeur des bâtiments communaux 17 place de la Daurade - 31000 TOULOUSE
Mme GIBERT Janine	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne - Mairie de Gargas - 31620 GARGAS
Mme GILABERT Claire	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Mairie de Lagrace-Dieu - 31190 LAGRACE-DIEU
M. GILLY Jean-Pierre	Professeur d'université - LEREPS - Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - 31000 TOULOUSE
Mme GINESTE	Directrice de l'Institut de Formation en soins infirmiers à la Croix Rouge - 71, chemin des Capelles - 31300 TOULOUSE
Mme GORCE	Responsable de Circonscription Aucamville Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex
M. GOSMAN Pascal	Conseiller technique et pédagogique 5, rue du Pont Montaudran - BP n° 7009 31068 TOULOUSE Cedex 7
Mme GRANIER Valérie	Attachée – Resp finances et fiscalité -- SICOVAL / C. d'agglomération Rue du Chêne vert – BP n° 136 - 31676 LABEGE Cedex
Mme de GRENIER Danièle	Secrétaire de mairie Mairie de Montberon - 31140 MONTBERON
M. GRENIER Maurice	Maire – Administrateur CDG 31 Mairie – Route de Lavaur - 31850 BEAUPUY
M. GUERREIRO-ROCHEREAU	Attaché – Directeur GRH 32 rue Valade - 31000 TOULOUSE

M. GUICHARD Jean-Michel	Chef de police municipale - Mairie 31650 ST-ORENS-DE-GAMEVILLE
Mme GUILLO	Chef du service Habitat et Logement social Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. GUILLON Jean-Claude	Directeur service technique SIVOM banlieue ouest Toulouse 14, allée de la Drome 31770 COLOMIERS - (Tél. 05.61.78.55.04)
M. HELLE Guy	Administrateur du centre de gestion de la Haute-Garonne Maire de Carbonne - 31390 CARBONNE
M. HONDRAT Jean-Yves	Attaché - Directeur général des Services Mairie - 31120 PORTET-SUR-GARONNE
Mme HOULES Bénédicte	Assistant socio-éducatif – CESF – CCAS Balma Mairie - 31130 BALMA
M. IZARD Pierre	Président du centre de gestion de la Haute-Garonne 1, rue Marconi - BP n° 4424 - 31405 TOULOUSE Cedex 4
Mme JARDINET Martine	Maître de conférence - Université Victor Segalin 33000 BORDEAUX
Mme JIMENEZ Geneviève	Attachée - Aide sociale à l'Enfance - Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. JIMENEZ José	Animateur territorial - Mairie de Blagnac Hôtel de ville - 31706 BLAGNAC Cedex
M. JOANNEL Jean-Louis	Chargé de direction - AFPA - Responsable de formation 10, rue Enzo Godóas - 31080 TOULOUSE Cedex
Mme JOECKER	Retraité de l'Education Nationale 19, rue Sainte-Marthe - 31500 TOULOUSE
Mme KABALIN Isabelle	Adjoint d'animation - Mairie de Blagnac - Hôtel de ville 31706 BLAGNAC Cedex
Mme KHALOUKI	Coordinatrice responsable des années préparatoires et d'orientation - Croix Rouge Française
Mme KLEIN Christine	Puéricultrice cadre de santé – Directrice de crèche – CCAS de Toulouse - 29 allées de Brienne 31000 TOULOUSE
M. LABRO François	Attaché territorial – Responsable d'antenne – CNFPT 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
M. LACAZE Claude	Technicien supérieur chef - Resp. assainissnt – SICOVAL / C. d'agglom. Rue du Chêne vert – BP n° 136 - 31676 LABEGE Cedex
Mme LAGARDE Béatrice	Attaché territorial – Responsable achat – CNFPT 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
Mme LACOMBE-COLOMB A-Marie	Psychologue – Resp. Centre Alzheimer – Asnières - CCAS de Toulouse 92 avenue de Casselardit - 31300 TOULOUSE
M. LAGARDE Richard	Attaché - Aide sociale à l'Enfance - Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme LAGRANGE Pascale	Animateur territorial Mairie de Blagnac - Hôtel de ville - 31706 BLAGNAC Cedex
M. LAMARQUE Laurent	Attaché territorial Centre de gestion de la FPT 31 - BP n° 4424 31405 TOULOUSE Cedex 4
Mme LAMOULIATTE Christine	Directeur général des Service Mairie de Grenade-sur-Garonne 31330 GRENADE-SUR-GARONNE
Mme de LAMY Marie-Ange	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire de Lavalette - 31590 LAVALETTE

Mme LANDREAU Sylvie	Attaché principal 2ème classe – Directrice Générale adjointe des Services - Mairie - 31700 BLAGNAC
Mlle LAPEYRE Emmanuelle	Chargée de travaux dirigés 5, avenue Jean Rieux - 31500 TOULOUSE
Mme LARROQUE	Chef du service de l'action sociale en faveur des personnes âgées - Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. LAUCOIN Paul-Henri	Directeur général des Services Mairie de Plaisance-du-Touch – 31830 PLAISANCE-DU-TOUCH
M. LAUR André	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Conseiller général du canton de Montastruc 31380 MONTASTRUC-LA-CONSEILLERE
Mme LAUR Nathalie	Rédacteur chef territorial Centre de la gestion de la FPT 31 - BP n° 4424 31405 TOULOUSE Cedex 4
Mme LAVERGNE	Responsable de circonscription Empalot - Conseil général Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex
M. LEAUTIER Eric	Formateur Français 63 bis avenue St Exupery - 31400 TOULOUSE
Mme LE DIGABEL Marie-Hélène	Conseillère déléguée - Centre Culturel Rue Croix Baragnon - 31000 TOULOUSE
Mme LEDRU Valérie	Attaché territorial - Mairie de Blagnac
M. LEGAY Stéphane	Commandant – Chef de service – SDIS 49 chemin de l'Armurié – BP n° 123 31776 COLOMIERS Cedex
M. LEGER Jean-Pierre	Ingénieur principal – Dieur des sces techniques – SICOVAL / C. d'agglo. - Rue du Chêne vert – BP n° 136 31676 LABEGE Cedex
Mme LEGUELLEC Evelyne	Educateur principal - EJE – CCAS de Toulouse 73 rue du Taur - 31000 TOULOUSE
M. LEPAGE Pascal	Technicien supérieur chef – Cadre pédagogique – CNFPT 9 rue A. Coutel - 31023 TOULOUSE Cedex
M. LEPINAY Jean-Raymond	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Conseiller général du canton de Saint-Gaudens 31800 SAINT-GAUDENS
M. LEROY Michel	Maître de conférence - Université des Sciences sociales de Toulouse I - Place Anatole France 31000 TOULOUSE
Mme LESCURE Françoise	Contractuel - Directrice de la communication Mairie - 31320 CASTANET-TOLOSAN
Mme LESOIN Yvette	Ingénieur principal – Directeur environnement – SICOVAL / C. d'agglo. Rue du Chêne vert - BP n° 136 31676 LABEGE Cedex
M. LEYLE Didier	Directeur Général - Mairie de Beauzelle Place de la Mairie - 31700 BEAUZELLE
Mme LIMARD Annie	Directrice du SICASMIR 14, rue Robert Schumann - 31800 SAINT-GAUDENS
M. LONJOU Jean-Claude	Directeur Général - Mairie de Tournefeuille 31170 TOURNEFEUILLE
M. LUCAS Jean-Louis	Formateur cuisine - CFA commerce et services 21, rue G. Brassens - 31700 BLAGNAC

M. MADAMOUR Jean-Claude	Président – Administrateur CDG 31 – C. de communes du St-Gaudinois - BP n° 205 31806 SAINT-GAUDENS Cedex
Mme MACCA Janine	Directeur territorial - Direction générale des Services Place du Capitole - 31000 TOULOUSE
Mme MADELOR	Directrice adj. - Déléguée à l'action sociale et médico-sociale du Terrain Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. MAGGIORANI Jean-Louis	Cons. Activités physiques et sportives – Dir. Animation Jeunesse & Sport 161 route de Bouconne - CORNEBARRIEU
M. MAGNE	Attaché Service Etablissement personnes âgées personnes handicapées Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme MAITRE Suzanne	Formatrice "Enfance Nouvelle" 8, rue Saint Denis - 31400 TOULOUSE
Mme MANACH Maryse	Animateur territorial – Resp. service Enfance Jeunesse – CCAS Grenade - 31330 GRENADE
Mme le docteur MARIE	Directrice de la section sociale de l'Institut de Puériculture 13, rue Mondran - 31400 TOULOUSE
Mme MARIS Odette	Attachée - Aide sociale à l'Enfance - Conseil général de la H^te^-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex
M. MAROT Jean-Pierre	EAPS 1ère classe – Coordinateur sport et animation – SICOVAL / C. d'agg Rue du Chêne vert – BP n° 136 - 31676 LABEGE Cedex
M. MARQUERIE André	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire de Bordes-de-Rivière - 31210 BORDES-DE-RIVIERE
Mme MARTIN Gisèle	Attaché – Secrétaire général - Auzeville Mairie – BP n° 103 - 31325 CASTANET TOLOSAN Cedex
M. MARTIN Serge	Ingénieur principal – Dteur services techniques – C. de cnes du Volvestre - Mairie - 31390 CARBONNE
M. MARTY François	Attaché – Directeur ressources humaines – SICOVAL / C. d'agglo Rue du Chêne vert – BP n° 136 - 31676 LABEGE Cedex
Mme MARTY Nadine	Rédacteur principal territorial – Assistante concours – CNFPT 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
M. MASSAT Jean-Henri	Agent de maîtrise Mairie de Blagnac - Hôtel de ville - 31706 BLAGNAC Cedex
Mme MASSOL Geneviève	Administrateur hors classe – Directeur adjoint - CNFPT 9 rue Alex Coutet – BP n° 1012 - 31023 TOULOUSE Cedex 1
M. MAUBRAS Pierre	Ingénieur chef CL EX – Directeur – Conseil général 31 1 boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme MAUREL Lysiane	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Mairie d'Aussonne - 31840 AUSSONNE
Mme MAURET Michèle	Technicien territorial Centre de gestion de la FPT 31 - BP n° 4424 31405 TOULOUSE Cedex 4
Mme MAYNADIER Marie-Claude	Infirmière puéricultrice en retraite Prexempeyre - 31380 GARIDECH
M. MAYOR Philippe	Agent de maîtrise qualifié – Responsable complexe sportif – Mairie - 31320 CASTANET TOLOSAN

M. MAZABRARD Jean-Paul	Directeur territorial – Dir administratif et juridique – SMTC Agglo. Tisa 7 esplanade Compans Caffarelli – BP n° 61 31902 TOULOUSE Cedex 9
Mme MAZARIO	Directrice adjointe - Aide et actions sanitaires et sociales Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mlle MAZEL Mireille	Attaché de conservation du patrimoine et des bibliothèques Centre de gestion de la FPT 31 - BP n° 4424 31405 TOULOUSE Cedex 4
M. MAZERES Jean-Arnaud	Professeur d'université 34, rue Gambetta - 31000 TOULOUSE – (Tél. 05.61.23.33.55)
Mme MAZODIER Catherine	Attaché – Directrice des ressources humaines Mairie - 31320 CASTANET TOLOSAN
M. MESSONNIER Gérard	Directeur d'école de musique Inter du Lauragais Mairie - 31460 CARAMAN
M. MEUNIER Jean-Louis	Directeur Général - Mairie de Revel Villa Saint-Jean - Chemin Dauzats Saint-Féréol – Sorèze - 31250 REVEL
Mme de MEYER	Chef du service réglementation et procédures Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme MICHEL Marianne	Rédacteur territorial principal – Assistante de formation - CNFPT -9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
Mme MICOULEAU Brigitte	Conseillère municipale déléguée Hôtel de ville -Place du Capitole - 31000 TOULOUSE
M. MIRA Georges	Attaché – Directeur des affaires culturelles Mairie - 31700 BLAGNAC
M. MOISAND André	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire adjoint de Muret - 31600 MURET
Mlle MOLLEREAU Sylvie	Attaché Principal - Service culturel - Mairie de Ramonville-Saint-Agne Place Charles de Gaulle - 31524 RAMONVILLE SAINT-AGNE
Mme MONET-PITOT Laurence	Attaché – Resp. communication – SICOVAL / C. d'agglomération Rue du Chêne vert – BP n° 136 - 31676 LABEGE Cedex
M. MONREDON Michel Paul	Attaché territorial – Resp. communication – Syndicat mixte Les Abattoirs - 76 allées Charles de Fitte - 31300 TOULOUSE
Mme MOQUAY-TKACZUK Viviane	Vétérinaire – Directrice – Conseil général de la Haute-Garonne 1 boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. MOREAU Claude	Directeur général des services techniques Direction générale des services techniques 31000 TOULOUSE
Mme MORVAN Anne-Marie	Attaché territorial retraitée Centre de gestion 31 – 1 rue G. Marconi – BP n° 94424 - 31405 TOULOUSE Cedex 4
Mme MOURLAN Roselyne	Conseillère en formation continue GRETA Occitanie - retraitée 1, rond point Clémence Isaure 31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE
Mme MOUSQUES	Responsable de circonscription Castanet - Conseil g^{al} de la H^{te}-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. et Mme MOUYSSET Alain et Marie-Claire	Professeurs de mathématiques 48, chemin de Buissaison 31180 LAPEYROUSE-FOSSAT - (Tél. 05.61.09.11.80)

Mme MUNOZ BOUGRET Viviane	Formatrice - "Enfance Nouvelle" 8 rue Saint Denis - 31400 TOULOUSE
M. MURAT Alexandre	Administrateur territorial – Directeur général adjoint des services SMTC Agglomération toulousaine 7 esplanade Compans Caffarelli – BP n° 61 31902 TOULOUSE Cedex 9
M. MUSARD Francis	Directeur territorial adjoint - Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. NAVONE	Chef de service Etablissement personnes âgées personnes handicapées Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. NEYEN Joël	Directeur général des services de la région Midi-Pyrénées 40 rue des Sautes – Bât. D – Appt. 102 31400 TOULOUSE
Mme NOZIERES Marie-Josée	Attaché principal 2ème classe – Vie scolaire - Mairie de Toulouse - 1, rue de Sébastopol - 31000 TOULOUSE
M. OLIVIER Joël	Directeur territorial – Dir développt commercial et foncier – SICOVAL / C. d'agglomération Rue du Chêne vert – BP n° 136 - 31676 LABEGE Cedex
Mme ONORI Nathalie	Ingénieur territorial - Responsable déchets SICOVAL/Communauté agglo Rue du Chêne Vert - BP n° 136 - 31676 LABEGE Cedex
Mme ORIEUX Emmanuelle	Psychologue-formateur - Sud Performance 2, boulevard Carnot - 31250 REVEL
Mlle ORSO	Directrice de maison de retraite 79, chemin d'Aussonne - 31700 BLAGNAC
M. PABAN Jean-Claude	Chef de police municipale Mairie de Tournefeuille - 31170 TOURNEFEUILLE
M. PAGES René	Directeur des ressources humaines - Préfecture 5, impasse des Charmes 31200 TOULOUSE - (Tél. 05.61.26.00.94)
M. PAGES-FOURNIER Isabelle	Ingénieur – Chargé de mission à l'habitat – SICOVAL / C. d'agglo Rue du Chêne vert – BP n° 136 - 31676 LABEGE Cedex
M. PAGNAC Jacques	Secrétaire général 9, rue Prosper Ferradou – 31700 BLAGNAC - (Tél. 05.61.71.97.18)
M. PALLAS André	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Président du SIVOM de Layrisse
M. PALOSSE Louis	Administrateur du centre de gestion de la Haute-Garonne Mairie de Mauremont - "En Blanc" 31290 MAUREMONT
M. PAPAIX Bernard	Technicien territorial en chef 31290 GARDOUCH - (Tél. 05.61.81.60.58)
Mme PAPPALARDO Arlette	Adjoint au DRH - Conseil Général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. de PASQUALIN Jean-Louis	Directeur Général 14, place de La Poste 31650 SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE – (Tél. 05.61.39.91.46)
M. PAYET Denis	Attaché territorial – Cadre pédagogique – CNFPT 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex

M. de PECO Serge	Administrateur territorial 9, rue Alex Coutet - BP n° 1012 31023 TOULOUSE Cedex - (Tél. 05.62.11.38.00)
Mme PEDURAND Chantal	Rédacteur chef territorial - Assistante de formation – CNFPT 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE cedex
Mme PERIE Claudine	Directrice Centre de formation - Français 63 bis, avenue St Exupery - 31400 TOULOUSE
M. PERIES Jacques	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne - Maire adjoint de Saint-Gaudens - 31800 SAINT-GAUDENS
M. PETIT-ROUX Jean-Luc	Directeur général des Services Mairie de Colomiers - BP n° 330 - 31776 COLOMIERS Cedex
Mme PEYRE Evelyne	Infirmière surveillante des services médicaux Chargée d'enseig^{nt} à l'IFSI - Institut de formation en soins infirmiers Avenue Jean Poulhès - 31403 TOULOUSE Cedex 4
M. PINAUD Jean	Directeur Général - Mairie d'Ayguesvives 31450 AYGUESVIVES
M. PLATERRIER Francis	Directeur général des Services Mairie de Castanet-Tolosan - BP n° 105 31325 CASTANET-TOLOSAN Cedex
M. POIRSON Robert	Ingénieur – Directeur services techniques Mairie - 31130 BALMA
Mme POLA Sohie	Formateur enseignement professionnel - CFA commerce et services - 21, rue G. Brassens - 31700 BLAGNAC
M. POMMEREAU Patrice	Attaché territorial – Assistant préparation concours – CNFPT 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
M. PONCET Alain	Colonel 12, avenue des Commandos de France 31220 MARTRES-TOLOSANE - (Tél. 05.61.98.60.80)
M. PONCET-MONTAGE Jean-Pierre	Directeur des affaires financières- Conseil régional Midi-Pyrénées 22, boulevard Maréchal Juin - 31406 TOULOUSE Cedex 4
M. PONS Robert	Administrateur du centre de gestion de la Haute-Garonne Mairie adjoint de Montréjeau - 31210 MONTREJEAU
Mme PONSOT	Responsable de circonscription Farouette - Conseil général 31 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. PONTIO Marcel	Agent technique - Mairie de Blagnac - Hôtel de ville 31706 BLAGNAC Cedex
Mme POQUET Hélène	Attaché de conservation – Responsable art contemporain Syndicat mixte Les Abattoirs 76 allées Charles de Fitte - 31300 TOULOUSE
M. PORTET Christian	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire de Calmont - 31560 CALMONT
Mme POUECH	Responsable de circonscription Villemur-Bouloc Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex
M. POUPARD Philippe	Formateur expert - Groupement national pour la formation automobile - 15, rue M. Chagall - 31700 BLAGNAC
M. POUSSE Jean-François	Ingénieur en chef Impasse Calaria - 31120 LACROIX-FALGARDE – (Tél. 05.61.76.36.69)
Mme PRAT Maryse	Directrice organisme d'HLM Cité Jardin - 1, rue d'Auvergne - 31702 BLAGNAC Cedex
M. PUJALTE André	Directeur territorial – Directeur de la Vie Scolaire Mairie de Toulouse - 1, rue de Sébastopol - 31000 TOULOUSE
Mme PUTOT Anne	Attaché territorial – Cadre pédagogique – CNFPT 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex

M. PUYSSEGUR Jean-Louis	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne - Président du SIVOM de Saint-Gaudens - 31800 GAUDENS
Mme RAGEOT Gaëlle	Bibliothécaire – Resp. médiathèque – Syndicat mixte des Abattoirs - 76 allées Charles de Fitte - 31300 TOULOUSE
Mme RAISON A.M.	Maître de conférence universités, praticien des hôpitaux, médecin directeur service communal hygiène et santé 221, avenue Lardenne - 31100 TOULOUSE
M. RAPHA	Conseiller des activités physiques et sportives Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports 174 avenue Saint-Exupéry - Bât. B - 31400 TOULOUSE
M. Marc RAVET	Technicien supérieur chef – Sous-direction technique – SIEMN 31 - 18 rue Déodora - 31400 TOULOUSE
Mme RAMADE Sabine	Rédacteur territorial principal – Service concours - Centre de gestion 31 1, rue G. Marconi - BP n° 94424 - 31405 TOULOUSE Cedex 4
Mme REAUST Maryse	Technicien supérieur chef – Responsable informatique – CNFPT - 9 rue A. Coutot - 31023 TOULOUSE Cedex
Mme REDOULY Sylvie	DRH à la CA du Grand Toulouse 7, rue du Vercors - 31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE
M. REMY Patrick	Directeur Général - Mairie de Cornebarrieu 2 place Achille Viadieu - 31700 CORNEBARRIEU
Mme RESNIKOW	Responsable de circonscription Blagnac - Conseil général 31 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex
Mme RICAUD-DROIZY Hélène	Maître de conférence et psychologue - Université Le Mirail 11, rue Yvan Lacassagne - Bât. D1 - Appt. 11 31300 TOULOUSE
Mme RIGUAL Claudine	Puéricultrice cadre de santé – Directrice de crèche – CCAS de Toulouse - 5 rue de Varsovie - 31300 TOULOUSE
M. RIVES Jean	Professeur université Toulouse II 50, rue de la Chaussée – 31000 TOULOUSE - (Tél. 05.61.52.25.49)
M. RIVES Marc	Brigadier-chef de police municipale - Mairie de Saint-Jean - 31240 SAINT-JEAN
M. ROBART Jean-Jacques	Ingénieur en chef 1ère catégorie HC – Directeur de l'Architecture 17, place de la Daurade - 31000 TOULOUSE
M. RODRIGUEZ René	Ingénieur en chef classe normale – Cadre pédagogique – CNFPT - 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
M. RODRIGUEZ Valentin	Attaché de conservation – Resp. conserv Syndicat mixte Les Abattoirs 76 allées Charles de Fitte - 31300 TOULOUSE
Mme RODDAZ	Chef du service RMI Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme ROGER	Responsable de circonscription Pont Vieux Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme ROMEU Aline	Directrice – Médecin HC – Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. RONCE Georges	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire de Lauzerville - 31650 LAUZERVILLE
Mme ROTH Marie	Rédacteur territorial – Responsable CCAS – Mairie 31270 VILLENEUVE TOLOSANE

Mme ROUAIX Nicole	Infirmière surveillante des services médicaux - Chargée d'enseignement Institut de Formation en Soins Infirmiers Avenue J. Poulhès - 31403 TOULOUSE Cedex 4
M. ROUDIERE Claude	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire de Saint-Marcel-Paulel 31590 SAINT-MARCEL-PAULEL
M. ROUGE Gilbert	Attaché – Référent filière Conseil général de la Haute-Garonne 1 boulevard de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme ROUMENS M-Christiane	Adjoint au DRH - Conseil Général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette 31090 TOULOUSE Cedex 9
M. ROUSSIN François	Contrôleur divisionnaire chef de l'atelier Auto SGAP 32, rue des Violettes 31380 PLAISANCE-DU-TOUCH
M. ROUZIES Gérard	Inspecteur de la Jeunesse et des Sports Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports 5, rue du Pont Montaudran - BP n° 7009 31068 TOULOUSE Cedex 7
Mme RUFFAT Maryse	Secrétaire de mairie - Mairie de Ste Foy d'Aigrefeuille 31570 STE FOY D'AIGREFEUILLE
Mme RUMEAU Martine	Adjoint d'animation Mairie de Blagnac - Hôtel de ville - 31706 BLAGNAC Cedex
M. RUQUET Adolphe	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Conseiller général du canton de Rieux Volvestre 31310 RIEUX
Mme SAFFORES Géraldine	Ingénieur – Chargé d'étude à l'urbanisme – SICOVAL / C. d'agglomération Rue du Chêne vert – BP n° 136 - 31676 LABEGE Cedex
Mme SAGET Muriel	Directrice de la section sanitaire et sociale – IFR S 2 bis E. Pelletier – BP n° 12077 - 31047 TOULOUSE Cedex
M. SAINT-CRIQ Stéphane	Attaché territorial – Directeur général des services Mairie - 31270 FROUZINS
M. SAINT-PASTOU Jean-Claude	Ingénieur – Directeur services techniques – Mairie 31250 REVEL
M. SALABERT Bernard	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire de Saint-Paul-sur-Save 31530 SAINT-PAUL-SUR-SAVE
M. SALEIL Georges	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire d'Aureville - 31320 AUREVILLE
Mme SANCHIS Francine	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire de Juzet-de-Luchon - 31110 JUZET-DE-LUCHON
Mme SANCHOU Paule	Professeur de Faculté-Université Toulouse Mirail 29 A, boulevard Jean Brunhes 31300 TOULOUSE
Mme SARRAMEA Monique	Rédacteur principal territorial – Responsable d'antenne – CNFPT 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
M. SARRAUTE Jean	Directeur CCAS - Foyer Résidence Loubayssens Avenue Léo Lagrange - 31270 CUGNAUX
M. SATGE Adonis	Ingénieur en chef 1ère cat. hors classe - Directeur de la voie publique 224, chemin du Sang du Serp - 31000 TOULOUSE

M. SAVELLI René	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne - Maire d'Auzas - 31360 AUZAS
Mme SCARAMUZZINO	Responsable de circonscription Mirail - Conseil g^{al} de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme SCLAFER Aline	Rédacteur chef territorial – Assistante personnel – CNFPT - 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
M. SEBASTIEN Gilles	Maître de conférence droit public - Université Toulouse 1 Place Anatole France - 31042 TOULOUSE Cedex
M. SEBI Jacques	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire de MONTRABE - 31850 MONTRABE
M. SEGURA Daniel	Ingénieur en chef classe normale – Cadre pédagogique – CNFPT - 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
M. SEMPE Christian	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire de Saint-Orens-de-Gameville 31650 SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE
M. SENGES Jean-François	Directeur g^{al} des Services de la communauté de communes du Volvestre - 3, avenue Paul Marty - 31390 CARBONNE
Mme SERRA Roselyne	Directeur territorial – Cadre pédagogique – CNFPT 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE cedex
Mme SIBRA Fabienne	EJE – Directrice halte-garderie Mairie - 31290 VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS
Mme SIMON Noëlle	Attaché Principal - Mairie de Blagnac Hôtel de ville - 31706 BLAGNAC Cedex
M. SIMON Pierre	Ingénieur - Directeur général honoraire - Sce architecture ville de Tlse 26 bis, rue Miramar - 31200 TOULOUSE (Tél. 05.61.57.00.77)
M. SOLERA Bernard	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Président du Syndicat de voirie de Quint 31130 QUINT-FONSEGRIVES
M. SOUM Gabriel	Professeur des universités 6, rue Figeac - 31200 TOULOUSE (Tél. 05.61.47.46.64)
Mme SOUQUE Maryse	Attaché en retraite – Ancien dir Aff soc. – CCAS 31700 BLAGNAC
M. STAES Olivier	Maître de conférence - Université des Sciences Sociales de Toulouse I Place Anatole France - 31000 TOULOUSE
M. STRAMARE Raymond	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire de Saint-Alban - 31140 SAINT-ALBAN
Mme SYLVESTRE Arlette	Administrateur du Centre de gestion de la Haute-Garonne Maire de Launaguet - 31140 LAUNAGUET
M. TARDIEU Michel	Conseiller technique et pédagogique Direction régionale et départementale Jeunesse et Sport 5, rue du Pont Montaudran - BP n° 7009 31068 TOULOUSE Cedex 7
Mme TARROQUE Anne-Marie	Directrice d'école d'aides soignantes – Croix Rouge Française - 71 chemin des Capelles - 31300 TOULOUSE
Mme le docteur TAUBER	Professeur de pédiatrie - Hôpital des enfants - CHU de Toulouse 330 avenue de Grande-Bretagne - BP n°3119 - TSA 70034 - 31059 TOULOUSE Cedex 9
Mme TIGNOL Martine	Conseiller territorial des APS – Directeur service des sports Parc municipal des sports – Allées Bienès 31400 TOULOUSE
M. TIMINELLO Michel	Attaché territorial – Directeur général des services – Mairie - 31290 VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS

Mme TKACZUK MOQUAY Viviane	Directrice du laboratoire vétérinaire départemental BP n° 87 - 31140 AUCAMVILLE
Mme TONIN Bernardette	Puéricultrice Hors Classe Mairie de Ramonville Saint-Agne Place Charles de Gaulle - 31524 RAMONVILLE SAINT-AGNE
Mme TORRES	Responsable de circonscription Colomiers Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex
M. TORRES Maxime	Conseiller socio-éducatif – Directeur du CCAS Mairie - 31120 PORTET-SUR-GARONNE
M. TOURNET Jacques	Directeur général adjoint des Services Techniques Direction des systèmes informatiques 25 rue Valade - 31000 TOULOUSE
M. TRAUTMANN Pierre	Directeur général des Services Hôtel de Ville - Place du Capitole 31000 TOULOUSE
M. TROUILHET Gérard	Directeur général des Services Mairie de Fenouillet - 31150 FENOUILLET
Mme TRULLA MONSERRAT Valérie	Rédacteur territorial – Secrétaire de direction – CNFPT 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
Mme TRUCHSESS de RHEINFELDEN Sylvie	Directrice de l'ERASS - Hôpitaux de Toulouse 330, avenue de Grande-Bretagne 31059 TOULOUSE Cedex
M. TURC Raymond	Ingénieur divisionnaire des TPE retraité 21, rue de la Digue - Appt. 136 Beaulieu 31300 TOULOUSE - (Tél. 05.61.59.07.85)
M. TURRIES Michèle	Educatrice spécialisée - Centre de guidance infantile 27, rue Ingres - 31000 TOULOUSE
Mme TUSSAU Anne	Technicien chef territorial Centre de gestion de la FPT 31 - BP n° 4424 31405 TOULOUSE Cedex 4
M. Jacques VABRE	Responsable transports – Ingénieur en chef – SICOVAL-SMTC - Rue du Chêne vert – BP n° 136 31676 LABEGE Cedex
M. VAISSIERES Gilles	Rédacteur territorial principal – Comptable – CNFPT 9 rue A. Coutet – 31023 TOULOUSE Cedex
M. VALETTE Jean-Luc	Adjoint technique Centre Hospitalier Marchant 134, route d'Espagne - 31400 TOULOUSE
Mme VAYSSIERE Eliette	Infirmière cadre de santé – Surveillante EHPAD Le Repos – CCAS Tlse - 5 rue des Gallois - 31400 TOULOUSE
Mme VERDIER Blandine	Ingénieur chef CL EX – Directrice – Conseil général de la Haute-Garonne 1 boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9
Mme VIACROZE Karine	Conseiller prévention – Technicien territorial - Centre de gestion 31 1 rue G. Marconi – BP n° 94424 - 31405 TOULOUSE Cedex 4
Mme VIDAL Marie-France	Attaché territorial – Responsable service des stages – CNFPT - 9 rue A. Coutet - 31023 TOULOUSE Cedex
Mme VIDAL	Responsable de circonscription Muret – Conseil général de la H^{te}-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex
M. VIGNOLES Christian	Ingénieur en chef - 2, chemin des Daturas 31200 TOULOUSE - (Tél. 05.61.57.94.20)
M. VIGNON Gérard	Retraité de l'AFPA 33, av. des Acacias - 31120 ROQUES-SUR-GARONNE

Mme VITAL	Responsable de Circonscription Cazères Conseil général de la Haute-Garonne 1, boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex
Mme YVENAT Frédérique	Attaché principal 2ème classe - Direction des affaires sociales - 1, rue Sébastopol - 31000 TOULOUSE
Mme YVORA Patricia	Attaché principal 2° classe – DGA Adm. Gale – SICOVAL / C. d'agglo Rue du Chêne vert – BP n° 136 - 31676 LABEGE Cedex
Mme ZAOUCHE-GAUDRON Chantal	Maître de conférence et H.D.R. - Université Le Mirail 6, place des Pommiers - 31240 SAINT-JEAN

LOT

M. ALCON Marc	Attaché territorial – Communauté de communes Pays de Cahors - 46000 CAHORS
Mme ANDRIEU Sylvie	Adjoint administratif territorial Mairie de Cahors - 46000 CAHORS
M. BAGNAUD Jean-Elie	Administrateur du Centre départemental de gestion Adjoint au maire de Gramat - 46500 GRAMAT
M. BALDY Frédéric	Educateur sportif territorial de seconde classe Mairie de Cahors - 46000 CAHORS
M. BALDY Jean-Claude	Directeur d'école en retraite - 46140 LUZECH
M. BARDOC Jean-Louis	Chef d'atelier - Beaulieu 46170 CASTELNAU-MONTRATIER (Tél. 05.65.21.84.19)
M. BARON Maurice	Chef de centre EDF-GDF retraité 104, rue des Thermes - 46000 CAHORS (Tél. 05.65.30.02.14)
Mme BARTHE Colette	Directrice d'Ecole maternelle Zacharie Lafage - Groupe Sud - 46000 CAHORS
Mme BENJAMIN Line	Secrétaire de mairie de Bretenoux Courrieu ouest - 46110 VAYRAC – (Tél. 05.65.32.40.06)
Mme BONESTEVE Sylvette	Attaché territorial - Mairie de Cahors 46000 CAHORS
M. BOUET René	Administrateur du centre départemental de gestion Adjoint au maire de Duravel - 46700 DURAVEL
M. BOUGON Jean-Marc	Attaché territorial – Directeur général des services Mairie de Figeac - 46100 FIGEAC
M. BOURGADE Michel	Directeur solidarité départementale Mercuès - 46090 CAHORS - (Tél. 05.65.20.09.92)
Mme BROCARD-CHAMPREUX Em.	Rédacteur territorial – Communauté de cnes du Canton de Montcuq - 46800 MONTCUQ
Mme BRU Christine	Rédacteur territorial principal – Communauté de cnes Pays de Cahors - 46000 CAHORS
Mme CAPELLE Françoise	Attaché territorial - Place des Hirondelles 46300 GOURDON - (Tél. 05.65.41.35.84)
M. CAVAILLE Jean-Marc	Agent de maîtrise qualifié Mairie de Cahors - 46000 CAHORS
Mlle CARRER Marie-Françoise	Psychologue territorial - Conseil général du Lot - Centre médico-social - 46000 CAHORS
Mme CAYROL Françoise	Payeur départemental du Lot Appt. 223 - 41, rue St Namphaise 46000 CAHORS - (Tél. 05.65.35.52.54)
M. CAZCARRA Serge	Directeur des ressources humaines conseil général du Lot - Impasse Labro - Terre rouge - 46000 CAHORS - (Tél. 05.65.35.34.52)

M. CHALADE Jean-Michel	Educateur sportif territorial hors classe Mairie de Gramat - 46500 GRAMAT
M. CHEVALIER Alain	Brigadier-chef territorial principal Mairie de Figeac - 46100 FIGEAC
M. CONTINSOUZAS Alain	Ingénieur TPE - Bessières - Labastide-Marnhac 46090 CAHORS - (Tél. 65.22.59.30)
M. DESNEAUX Jacques-Olivier	Attaché territorial – Directeur général des services Communauté de communes Pays de Cahors 46000 CAHORS
Mme DRUEL Janine	Administrateur du Centre départemental de gestion Adjoint au maire de Gourdon - 46300 GOURDON
M. FOISSAC Raymond	Administrateur du Centre départemental de gestion Adjoint au maire de Souillac - 46200 SOUILLAC
Mme GARRIGUES Danielle	Agent territorial spécialisé des Ecoles maternelles Ecole Maternelle Rue Mazellé - 46170 CASTELNAU-MONTRATIER
M. GLEYAL Jacques	Contrôleur principal Mairie de Cahors - 46000 CAHORS
M. GUEYLARD Mickaël	Attaché territorial – Directeur général des services Mairie de Gourdon - 46300 GOURDON
Mme HAUTEFEUILLE Elisabeth	Médecin territorial - Conseil général du Lot Centre médico-social - 46000 CAHORS
M. HENRAS Jean-Marie	Agent de maîtrise territorial principal Communauté de communes de Castelnau-Montratier Mairie - 46170 CASTELNAU-MONTRATIER
M. JARDILLIER Paul	Directeur général des services du département Conseil général du Lot
M. JUTIER Alain	Secrétaire général de la communauté de communes de la vallée du Lot - et du Vignoble Le Bourg - 46140 CAILLAC
Mlle LABROUSSE Valérie	Rédacteur territorial – Mairie de Gramat 46500 GRAMAT
Mme LACARRIERE Suzanne	Directeur - Pôle Habitat et Développement social Conseil général du Lot - 46000 CAHORS
Mme MALBEC Annie	Attaché territorial - Communauté de communes Pays de Gramat - 46500 GRAMAT
Mme MAUREL Virginie	Psychologue - Centre hospitalier de Cahors – Sce douleur soins palliatifs 335 rue Wilson - 46000 CAHORS
M. MAURY Daniel	Vice-président du centre départemental de gestion du Lot - Maire de Montcuq - 46800 MONTCUQ
Mme MAYE Claudine	Infirmier territorial hors classe et directrice Maison de retraite (La Miséricorde) 46120 LACAPELLE-MARIVAL
M. MAZET Gérard	Technicien territorial principal à la mairie de Cahors 11, avenue du Maréchal Juin - 46000 CAHORS
M. MAZET Serge	Secrétaire général de la ville de Souillac 29, avenue Martin Malvy - 46200 SOUILLAC
M. MICHENON Jacques	Chef de subdivision de l'équipement 28 lot Lamelle 46700 PUY L'EVEQUE - (Tél. 05.65.30.85.59)
Mme MONDIN Lucie	Puéricultrice territoriale Conseil général du Lot - Centre médico-social 46300 GOURDON
Mme PERIER Maryse	Conseiller territorial en Economie sociale et familiale Conseil général du Lot - Centre médico-social 46100 FIGEAC

M. PETIT Jean	Vice-président du centre de gestion 46090 ESPERE
M. PLANTE Michel	Technicien supérieur principal Mairie de Gourdon - 46300 GOURDON
M. POUGET Jacques	Président du Centre départemental de gestion Maire de Lalbenque - 46230 LALBENQUE
Mme ROLLAND Dominique	Directrice d'Ecole maternelle Croix de Fer - 46000 CAHORS
M. ROQUES Pierre	Attaché territorial Pôle Habitat et Développement social Conseil général du Lot - 46000 CAHORS
Mme ROUILLON Nadine	Directeur - Pôle Habitat et développement social Conseil général du Lot - 46000 CAHORS
M. SALLE Albert	Administrateur du Centre départemental de gestion Maire de Biars-sur-Cère - 46130 BIARS-SUR-CERE
M. SANS Patrice	Technicien territorial à la mairie de Figeac Puy Blanc - 46100 CAMBES
Mme SENEZ Françoise	Infirmière - Institut Camille Miret - 46120 LEYME
M. SER Bernard	Agent de maîtrise territorial principal Mairie de Figeac - 46100 FIGEAC
M. SERAUDIE Georges	Technicien territorial chef à la mairie de Figeac Chemin des Crêtes - 46100 FIGEAC
M. TEYSSEDRE Jean-Paul	Brigadier-chef territorial principal Mairie de Cahors - 46000 CAHORS
Mme VALERY Marie-Christine	Directrice d'école maternelle - Ecole annexe Camille Chapou - Route du Payrat - 46000 CAHORS
Mme VAN HOYLANDT Corinne	Assistant social territorial Conseil général du Lot - Centre médico-social 46400 SAINT-CERE
Mlle VIDAL Michèle	Educateur spécialisé territorial Conseil général du Lot - Centre médico-social 46400 SAINT-CERE

TARN

Mme ABLANA Annette	Responsable service formation – DRH – Conseil général du Tarn - 81000 ALBI
Mme ALBERT Maryse	Attaché Territorial 10 chemin des Vignes – Les Salvages 81100 BURLATS
M. AMARGER Eric	DRH - Conseil général du Tarn 14 place Edmond Canet - 81000 ALBI
M. AMEN Jacques	Conseiller municipal délégué au personnel Retraité de l'éducation nationale Mairie - 81108 CASTRES Cedex
M. AMIEL Max	Maire d'Arthès 9, chemin du Docteur Griffoulières - 81160 ARTHES
M. AUTRET Florian	D.R.H. Mairie de Graulhet - 81300 GRAULHET
Mme BACOU Christiane	Rédacteur en chef DRH Mairie - 81108 CASTRES Cedex
M. BARBARA André	APASU - Lycée Borde Basse 81100 CASTRES - (Tél. 05.63.35.20.17)
M. BARDOU Marc	Attaché de préfecture - Chemin du Rosé – 81100 CASTRES

M. BARRET Daniel	Responsable des ressources humaines - OPHLM de Castres - 28 bis rue d'Emparé - BP n° 263 81104 CASTRES Cedex
M. BENKEMOUN Gérard	Directeur - Direction des relations avec les collectivités territoriales - Préfecture du Tarn - 81000 ALBI
M. le docteur BERGIS Armand	Service Gynécologie obstétrique Centre hospitalier d'Albi 22, boulevard Général Sibille - 81000 ALBI
Mme BERTHOMIEU Isabelle	Surveillante en chef - Service gynécologie obstétrique Centre hospitalier d'Albi 22, boulevard Général Sibille - 81000 ALBI
M. BERTRAND René	Maire de Conbefa – La Bourdarié - 81640 COMBEFA
Mme BOLON Chantal	Conseiller socio-éducatif - Chargée de mission RMI - DS 81 Hôtel du département - 81013 ALBI Cedex 9
Mme BORIES Claudette	Directrice Ecole Maternelle 81380 LESCURE D'ALBIGEOIS
M. BOULZE Bernard	Conseiller municipal Mairie de Salvagnac - Le Cellier - 81630 MONTVALEN
M. BOUZID Thomas	Attaché spécial animation - En Baralié - 81500 LUGAN
M. BOYER Eric	Attaché territorial – Mairie de Cordes Route des Ecoles - 81640 MONESTIES
Mme BRAS Véronique	Responsable administration G^{ral} Tarn-et-Garonne Habitat 401 boulevard Irénée Bonnafous – BP n° 239 82002 MONTAUBAN Cedex
Mme CABANIS Geneviève	Educatrice jeunes enfants – Mairie d'Aussillon 18 rue de la Liberté - 81200 AUSSILLON
Mme CADAS Véronique	Assistant socio éducatif Foyer Logement Monesties - 59 ter Four Der Bayle – 81160 ARTHES
Mme CAMBON Régine	D.G.S. - 1133 route de Lavaur 81370 SAINT-SULPICE
M. CAMPEGGI Thierry	Directeur – Communauté de communes du Réalmontais 11 rue Pasteur - 81600 GAILLAC
Mme CATHALA Françoise	DGS – Communauté Tarn et Dadou 81300 PUYBEGON
M. CASEL Thomas	Architecte – CAUE du Tarn – Conseil général du Tarn Chemin de Peyret - 81000 ALBI
M. CLARENC Robert	Maire de Vielmur 2, lotissement de la Gare 81570 VIELMUR - (Tél. 05.63.74.39.69)
Mme COUSINIER Danielle	Formatrice à l'IFSI d'Albi Rue des 3 Tarn - 81000 ALBI
Mme le docteur DARME Annie	Médecin du travail - Cité administrative 19, rue de Cron - 81000 ALBI
Mme DEPRE BOUTET Françoise	DRH Adjointe Conseil général du Tarn Chemin de Peyret - 81000 ALBI
M. DELJARRY Jean-Louis	Ingénieur en chef - Service Etude d'architecture et d'aménagement 87 rue Pierre Corneille - 81108 CASTRES Cedex (Tél. 05.63.71.57.32)
Mme DE VRIES Caroline	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche Borie Nobo - 81710 NAVES
Mme DUPLAN Josie	Attaché territorial principal Responsable de la Mission logistique Aide Sociale - DS 81 Hôtel du Département - 81013 ALBI Cedex 9

Mme ENGEL Nicole	Directrice Ecole Maternelle Calmettes 1, rue de Metz - 81000 ALBI
M. ETIENNE Robert	Retraité de l'enseignement technique 14, rue Labar 81380 LESCURE D'ALBIGEOIS - (Tél. 05.63.60.76.17)
Mme FALL Marie-Christine	Responsable de l'Agence d'Empalot - OPAC 19, rue de Cannes - 31400 TOULOUSE
M. FEBRER Alexis	Ingénieur en chef 2, rue Maurice Genevois 81000 ALBI - (Tél. 05.63.54.76.75)
M. FLORIOT Philippe	Responsable d'U.T. au conseil général du Tarn 8, rue Charles Gounod - 81160 SAINT-JUERY
Mme FOURNAISE Edith	Infirmière Maison de Retraite Bellegarde - 81998 ROQUECOURBE
Mme FRANCOIS Monique	Direction Maison de Retraite 23 avenue Jean-Jaurès - 81190 PAMPELONNE
Mme FRESCO Corinne	Médecin territorial – Unité handicap et dépendance - DS 81 Hôtel du département - 81013 ALBI Cedex 9
Mme FUENTES Michèle	Attaché Territorial La Peyre - 81500 SAINT-JEAN-DE-RIVES
M. GABARRE Daniel	Bibliothécaire Mairie - 81300 GRAULHET
Mme GALINIE Marie-Françoise	Formatrice Institut formation soins infirmiers 29 avenue des Hirondelles 81990 PUYGOUZON
Mme GARRIGUES Anne-Marie	Directeur général des Services 36 rue Eugène Delacroix 81160 SAINT-JUERY
M. GATE Jean-François	Directeur territorial - Responsable de la Mission politique de la ville DS 81 - Hôtel du département - 81013 ALBI Cedex 9
Mme GRILL Nathalie	Directeur général des Services Mairie de Labruguière - 81290 LABRUGUIERE
Mme INIGO Delphine	Chef de bureau Direction des relations avec les collectivités territoriales Sous-préfecture du Tarn - 81100 CASTRES
Mme JALBY Karine	Attaché Territorial 7, rue de Borthaule - 81250 ALBAN
M. JOUVES Jacques	Directeur territorial - Directeur adjoint de la solidarité DS 81 - Hôtel du département - 81013 ALBI Cedex 9
Mme KOELTGEN Elisabeth	D.R.H. – OPHLM du Tarn 2 rue Général Galliéni - 81000 ALBI
M. KOWALIK Jean-François	Adjoint au maire - 81400 BLAYE-LES-MINES
M. LABORDE Christian	S.G.A. DRH - Mairie - 81100 CASTRES
M. LAFAURIE Guy	Attaché d'administration universitaire 10, rue de la République 81000 ALBI - (Tél. 05.63.47.00.41)
Mlle LAFFITTE Laetitia	Ingénieur paysagiste - CAUE du Tarn - Maison des Communes - 188 rue de Jarlard - 81000 ALBI
Mme LAFFITTE Véronique	Directrice administrative financière du Laboratoire dépt d'hygiène - 81000 ALBI
M. LAGASSE Christian	Maire de Cambounès - 81260 CAMBOUNES
M. LAVOIX Jean-Claude	Ingénieur – Mairie - 81300 GRAULHET
M. LERIDAN Jean-Pierre	Attaché principal 1ère classe – Mairie de Blaye-les-Mines - 81400 BLAYE-LES-MINES

Mme LIFFRAUD Dominique	Directrice - Maison de retraite 44 chemin des Vignes - 81710 SAIX
M. MAISONNIER Serge	Attaché territorial p^{pal} - Responsable du Service de l'aide aux structures - DS 81 - Hôtel du département 81013 ALBI Cedex 9
Mme MARTIN Maryse	Conseillère municipale - 81640 MONESTIES
M. MAURY Jacques	Ingénieur subdivisionnaire 2, rue Général Desaix - 81000 ALBI – (Tél. 05.63.60.59.16)
Mme MERCE Danielle	Ingénieur en chef -- C2A - Communauté d'Agglomération de l'Albigeois - 81000 ALBI
M. MIALHE Pierre	Attaché Territorial Secteur Population Mairie - 81100 CASTRES
Mme MICHALIK Marie-Christine	Animatrice – Relais Assistante Maternelle Le Théron - 81150 CESTAYROLS
M. MILLET Benoit	Directeur des ressources humaines et des Affaires sociales - Hôtel de ville - 81000 ALBI
Mme MONTAGNE Christine	Rédacteur - 3 la Montagnarié - 81110 DOURGNE
Mme MONTELS Evelyne	Attaché Territorial - Le Village - 81170 AMARENS
Mme NEGRE Béatrice	Attaché Territorial - 16 rue de la Liberté - 81230 LACAUNE
M. NORGE RIERA Yves	Retraité de l'éducation nationale Le Mazet - 81150 TERSSAC - (Tél. 05.63.54.31.27)
M. OLIVIER Claude	Ingénieur subdivisionnaire DDE Albi Nord 81000 ALBI
M. PASCAREL Roger	Ingénieur en chef mairie de Castres 60, rue Goya - 81100 CASTRES – (Tél. 05.63.72.11.76)
Mme PEDRERO Françoise	Retraitée de l'éducation nationale Canavières-le-Bas - 81000 ALBI - (Tél. 05.63.54.36.58)
M. PIOVESAN Jean-Pierre	Directeur Planète Obade 9 avenue de Mazamet - 81090 LAGARRIGUE
M. PRIME Jean-Pierre	Maire-Adjoint de Fayssac Enseignant - 81150 FAYSSAC
Mme PUECH Montserrat	Attaché, responsable du Service du Personnel 81990 CUNAC - (Tél. 05.63.45.04.24)
M. RICHARD Michel	Secrétaire général inspection académique 16, rue des Lilas -- 81990 LE SEQUESTRE - (Tél. 05.63.38.96.71)
Mme ROBERT Aline	Maire de Curvalle - Carmaux - 81250 SAINT-ANDRE
M. ROCACHER Bernard	Ingénieur en chef - Chef de service qualité des espaces publics - Mairie - 81108 CASTRES Cedex
Mme ROQUELAURE Anne-Marie	Conseiller socio-éducatif - Respon^{sable} de l'équipe médico-sociale APA DS 81 - Hôtel du département – 81013 ALBI Cedex 9
M. SUAREZ Michel	Rédacteur - 81660 PAYRIN AUGMONTEL
Mme SUC Nicole	Chef Unité Sage-femme Centre hospitalier d'Albi 22, boulevard Général Sibille - 81000 ALBI
Mme TAYAC Nadine	Directrice du centre de gestion du Tarn 81000 ALBI
M. TERROUX Philippe	Technicien ter^{torial} p^{pal} - Directeur des s^{ces} techniques - SIA du Carmausin Mairie de Carmaux - 81400 CARMAUX
Mme TRUCHESS Sylvie	Directrice de l'Ecole régionale d'assistant de service social Hôpital de Purpan - 330, avenue de Grande Bretagne 31059 TOULOUSE

Mme VALAT Caroline	Directrice adjointe – CDG 81 - 81000 ALBI
M. VERDIER Jean-Pierre	Maire adjoint - 81640 MONESTIES
M. VERGNES François	Enseignant Lycée Lapérouse - Maire de Labastide-de-Lévis 18, grand rue - 81150 LABASTIDE-DE-LEVIS
M. VIALETTES Serge	Attaché Territorial 22 rue du Luxembourg - 81000 ALBI
Mme VILLIOT Valérie	Attaché territorial - Communauté d'agglomérations Castres Mazamet Espace ressources, le Causse, Espace Entreprise 81115 CASTRES Cedex

TARN-ET-GARONNE

L'un quelconque des maires ou présidents d'établissements publics de Tarn-et-Garonne, soit en qualité d'élu, soit, si sa profession l'y autorise, en tant que personnalité qualifiée.

Mme BEDENES Roselyne	Assistant qualifié du Patrimoine Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
M. BELBIS Michel	Attaché Principal Mairie de Castelsarrasin - 82100 CASTELSARRASIN
M. BERTACCO Sergio	Technicien territorial principal Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
Mme BIANCO-AUSSET Lily	Infirmière territoriale - MAPAD Les Chênes Verts 82370 VILLEBRUMIER
Mme BONNEFOI Thérèse	Animateur territorial Mairie de Beaumont-de-Lomagne 82500 BEAUMONT-DE-LOMAGNE
M. BORDARIES Gérard	Ingénieur Subdivisionnaire Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
M. BORDAS Jean-Louis	Animateur territorial chef Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
Mme BUSQUET Danièle	Secrétaire de Mairie Mairie de Monbéqui - 82170 MONBEQUI
M. CAILA Pascal	Directeur Services Culturels Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
Mme CALAUZENE Jocelyne	Secrétaire de Mairie - Mairie de Lizac - 82200 LIZAC
Mme CALVO Chantal	Secrétaire de Mairie Mairie de Saint-Nauphary - 82370 SAINT-NAUPHARY
Mme CAMBON Claudine	Directeur territorial Conseil Général - 82013 MONTAUBAN Cedex
Mme CAMPOURCY Marie-Josée	Adjoint administratif principal Mairie de Bouillac - 82600 BOUILLAC
M. CARDON Michel	Trésorier Principal en retraite 9, rue Denfert Rochereau - 82000 MONTAUBAN
Mme CARILLO Pierretto	Attachée territorial Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
M. CHALLAND Jean-Pierre	Rédacteur chef Mairie de Lafrançaise - 82130 LAFRANCAISE
Mme CHIABO Dominique	Adjoint administratif principal Mairie de Larrazet - 82500 LARRAZET
M. COULON Dominique	Adjoint administratif Mairie de Vaissac - 82800 VAISSAC
Mme COULON Marie-Christine	Rédacteur territorial principal Centre de gestion - 82000 MONTAUBAN

Mme CUBAYNES Michèle	Rédacteur Chef Mairie de Caussade - 82300 CAUSSADE
M. DAUCH Jacques	Chef de police municipale Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
Mme DAYRIES Martine	Secrétaire de Mairie Mairie de Lamothe Capdeville 82130 LAMOTHE CAPDEVILLE
M. DEMAYA Laurent	Animateur territorial Communauté de communes des deux rives 82400 VALENCE D'AGEN
M. DESSAINT Joël	Directeur territorial Conseil Général - 82013 MONTAUBAN Cedex
M. DI COSTANZO Gérard	Professeur des Ecoles en retraite 230, rue Lafayette - 82000 MONTAUBAN
M. FABRE Jacques	Ingénieur en chef Conseil Général - 82013 MONTAUBAN Cedex
Mme FALC Viviane	Secrétaire de mairie Mairie d'Auvillar - 82340 AUVILLAR
Mme FASAN Elisabeth	Secrétaire de Mairie Mairie de l'Honor de Cos - 82130 L'HONOR DE COS
Mme FIELDES Nathalie	Ingénieur Subdivisionnaire Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
Mme GASC Martine	Rédacteur principal Mairie de Caussade - 82300 CAUSSADE
M. GONZALES Francis	Chef de police municipale Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
M. GUIRADO Raphaël	Chef de travaux en retraite 425, avenue Jean Jaurès - 82370 LABASTIDE ST PIERRE
Mme HEROGUER Myriam	Attaché territorial Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
M. JAMME Kléber	Secrétaire de Mairie Mairie de Villebrumier - 82370 VILLEBRUMIER
Mme LABORDE Marie-Madeleine	Médecin territorial hors classe Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
M. LACHEVRE Serge	Directeur général des services Mairie de Moissac - 82200 MOISSAC
M. LANDON Philippe	Attaché territorial Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
M. LEVY Robert	Conseiller socio-éducatif - MAPAD Les Chênes Verts 82370 VILLEBRUMIER
M. LORENZO Pierre	Technicien territorial chef - Centre de gestion 82000 MONTAUBAN
Mme LOT Nicole	Directrice de l'EPLEA - 82000 MONTAUBAN
M. MALVESTIO Gilbert	Contrôleur territorial de travaux Mairie de Valence d'Agen - 82100 CASTELSARRASIN
Mme MARCELLIN Laurence	Technicien territorial – Centre de gestion 82000 MONTAUBAN
M. MARTINEZ Marc	Educateur des APS Hors classe Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
M. MATAYRON Michel	Chef du Service des Sports Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
M. MAUREAU Gilbert	Contrôleur de travaux Syndicat de Voiries de St Nicolas 82210 SAINT NICOLAS
M. MEYER William	Secrétaire de Mairie Mairie de Montbeton - 82290 MONTBETON

Mlle MONTERO Corinne	Adjoint administratif territorial principal Mairie de Verdun-sur-Garonne 82600 VERDUN-SUR-GARONNE
M. MONTET Benoît	Technicien territorial Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
Mme OREMPULLER Laurence	Agent d'animation Mairie de St Etienne de Tulmont 82410 ST-ETIENNE DE TULMONT
M. PELEGRIN Jean-Pierre	Directeur territorial Conseil général - 82013 MONTAUBAN Cedex
Mme PENCHE Marylène	Rédacteur territorial Syndicat d'Electricité de Tarn-et-Garonne 82000 MONTAUBAN
Mme PAGNY Nicole	Attachée territorial - Directrice du CCAS CCAS de Moissac - 82200 MOISSAC
Mme PORIN Céline	Conseillère d'éducation populaire et de Jeunesse DDJS de Tarn-et-Garonne
M. POUSSIN Jean-Claude	Conseiller des APS en retraite - 82200 MOISSAC
Mme PRUNEDA Colette	Educateur de jeunes enfants Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
Mme FARROUX Geneviève	Attaché territorial principal Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
M. RASSOUL Saïd	Technicien territorial chef Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
M. RAVAILHE Claude	Attaché Principal 1ère classe Conseil général - 81013 MONTAUBAN Cedex
M. ROUBELET Jean-Luc	Technicien territorial chef Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
M. ROUGE Serge	Directeur territorial Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
Mme SERNY Laurence	Attachée territorial - Mairie de Montauban 82000 MONTAUBAN
M. SINGLA Daniel	Technicien territorial chef Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
M. SOULIE Christophe	Rédacteur secteur animation Communauté de communes Quercy Caussadais 82300 CAUSSADE
M. TASTAYRE Yasmina	Assistant territorial médico technique cadre de santé Conseil général de Tarn-et-garonne
Mme TESSEYRE Pascale	Directrice C.F.A. - 82000 MONTAUBAN
M. TRESCAZES Eric	Secrétaire de Mairie - Mairie de Meauzac 82290 MEAUZAC
Mme VIGUIER Florence	Conservateur de musée 2ème classe Mairie de Montauban - 82000 MONTAUBAN
M. VILLA Thierry	Agent de maîtrise - Mairie de Montauban 82000 MONTAUBAN

Article 2 : La présente décision sera publiée aux recueils des actes administratifs des départements de l'Aveyron, de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Lot, du Tarn et de Tarn-et-Garonne.

Fait à Toulouse, le 8 février 2005
Le Président,
P. KINTZ
Le Greffier en Chef,
J. LALBERTIE

PREFECTURE DE LA REGION MIDI-PYRENNEES

Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées

Arrêté préfectoral relatif à l'attribution de licences d'entrepreneurs de spectacles

La préfète de Tarn-et-Garonne

Vu l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 relative aux spectacles, modifiée notamment par la loi n° 99-198 du 18 mars 1999 ;
Vu la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;
Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
Vu le décret n° 2000-609 du 29 juin 2000 pris en application des articles 4 et 10 de l'ordonnance n° 45-2339 ;
Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
Vu l'arrêté ministériel du 29 juin 2000 pris en application de l'article 4 du décret n°2000-609 ;
Vu l'arrêté du préfet de région en date du 23 janvier 2001, modifié, renouvelant les membres de la commission régionale consultative pour les licences d'entrepreneurs de spectacles ;
Vu l'arrêté préfectoral du 17 février 2005 donnant délégation de signature à Monsieur Dominique PAILLARSE, directeur régional des affaires culturelles de Midi-Pyrénées ;
Vu l'avis rendu par la commission régionale consultative dans sa séance du 3 février 2005 ;
Considérant que les candidats ci-après désignés remplissent les conditions exigées par la législation en vigueur ;

Arrête :

Article 1er : Les licences temporaires d'entrepreneurs de spectacles, valables pour trois ans à compter de la date du présent arrêté, sont accordées à :

CHARMEUX Claude – SCOP LES CONTES DU MAGICIEN – Querbis, 82400 CASTELSAGRAT– 2ème catégorie – n° 824673
CHARMEUX Claude – SCOP LES CONTES DU MAGICIEN – Querbis, 82400 CASTELSAGRAT– 3ème catégorie – n° 824674
LATU Elyane – Association COMPAGNIE DE L'EMBELLIE – 39 bis, rue Delcassé, 82000 MONTAUBAN – 1ère catégorie – n° 824667
MARLIER Bernard – Association CONFLUENCES – c/o Guy ROUMAGNAC, 25, chemin des Ramonets, 82000 MONTAUBAN – 2ème catégorie – n° 824615
MARLIER Bernard – Association CONFLUENCES – c/o Guy ROUMAGNAC, 25, chemin des Ramonets, 82000 MONTAUBAN – 3ème catégorie – n° 824616
AURRIAC Gilbert – Association MONTECH EN MUSIQUE – 2035, route de Lavilledieu, 82700 MONTECH – 2ème catégorie – n° 824770
AURRIAC Gilbert – Association MONTECH EN MUSIQUE – 2035, route de Lavilledieu, 82700 MONTECH – 3ème catégorie – n° 824791

Article 2 : Les infractions à la réglementation relative aux spectacles visée ci-dessus ainsi qu'aux lois sociales peuvent entraîner l'application des mesures prévues à l'article 8 du décret n° 2000-609 du 29 juin 2000 pris pour l'application des articles 4 et 5 de l'ordonnance du 13 octobre 1945.

AVIS DE CONCOURS OU DE VACANCES DE POSTE

AVIS CONCOURS SUR TITRES DE TECHNICIEN DE LABORATOIRE

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE HOTEL-DIEU SAINT-JACQUES - 2 rue Viguerie – TSA 80035 - 31059 TOULOUSE CEDEX 9.

Un concours sur titres de technicien de laboratoire de classe normale destiné à pourvoir 12 postes vacants aura lieu, à compter du 1er juin 2005, au Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse.

Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires des diplômes suivants :
Diplôme d'Etat de laborantin d'analyses médicales ou le diplôme d'Etat de technicien en analyses biomédicales ;
Diplôme universitaire de technologie, spécialité Biologie appliquée, option analyses biologiques et biochimiques ;
Brevet de technicien supérieur d'analyses biologiques ;
Brevet de technicien supérieur biochimiste ;
Brevet de technicien supérieur de biotechnologie ;
Brevet de technicien supérieur agricole, option laboratoire d'analyses biologiques ou options analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques ;
Diplôme de premier cycle technique Biochimie-biologie du Conservatoire national des arts et métiers ;
Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques, spécialité analyses des milieux biologiques, délivré par l'université de Corte ;
Diplôme de technicien supérieur de laboratoire Biochimie-biologie ou le diplôme de technicien de laboratoire Biochimie-biologie clinique délivré par l'Ecole supérieure de technicien Biochimie-biologie de la faculté catholique des sciences de Lyon ;
Certificat de formation professionnelle de technicien supérieur physicien chimiste homologué par la Commission technique d'homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique du ministère du travail.

Procédure :

Les candidatures accompagnées :
- de la copie de la carte d'identité,
- de la copie du diplôme,
- d'un curriculum vitae détaillé,

devront être adressées au C.H.U. de Toulouse - Direction de la Formation - Service gestion des concours - HOTEL DIEU – TSA 80035 - 31059 TOULOUSE CEDEX 9, au plus tard le 30 avril 2005, le cachet de la poste faisant foi.